

La campagne de vaccination poursuit son bonhomme de chemin

En avant toute après la réception de quatre millions de nouvelles doses d'AstraZeneca !



Lire page 4

Sa Majesté le Roi Mohammed VI préside un Conseil des ministres
Adoption de quatre projets de lois organiques régissant les prochaines échéances électorales



Pages 2-3

Habib El Malki présente le bilan de la session d'automne de la Chambre des représentants



Le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, a tenu vendredi matin une conférence de presse au siège du Parlement pour présenter le bilan de la Session d'automne de l'année législative 2020-2021 qui s'est clôturée mercredi dernier.

Vu l'importance des thèmes abordés, nous y reviendrons avec force détails dans notre prochaine édition.

Une production record de blé et de riz attendue à l'échelle mondiale



Page 14

Coupe de la Confédération Matches à la portée du Raja et compliqué pour le TAS
Ligue des champions WAC-Kaizer Chiefs n'aura pas lieu ce samedi



Page 31

Sa Majesté le Roi Mohammed VI préside un Conseil des ministres

Adoption de quatre projets de lois organiques régissant les prochaines échéances électorales

Actualité

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a présidé, jeudi 11 février 2021, au palais Royal à Fès, un Conseil des ministres, consacré à l'adoption de plusieurs projets de textes juridiques et accords internationaux, indique un communiqué du porte-parole du palais Royal, Abdelhak El Mrini.

Au début des travaux du Conseil, Sa Majesté le Roi a interrogé le ministre de l'Intérieur au sujet de l'incident tragique survenu récemment dans une usine à Tanger et des mesures qui ont été prises afin d'éviter la reproduction de ce genre d'incidents.

Après que le ministre a répondu qu'en parallèle des enquêtes en cours, il a été procédé à l'élaboration d'une vision préliminaire et que l'action se poursuit dans ce cadre, Sa Majesté le Roi a réitéré ses Hautes instructions au gouvernement quant à la nécessité d'une action entre les différents secteurs concernés et la mise en œuvre rapide et sérieuse de cette vision et la prise de toutes les dispositions juridiques, réglementaires et procédurales nécessaires et à travers

l'ensemble du territoire national afin d'éviter la reproduction de tels incidents douloureux.

Sa Majesté le Roi s'est également informé auprès du ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts de la situation agricole, notamment après les dernières précipitations qu'a connues notre pays. Dans sa réponse, le ministre a indiqué que cette année se distingue par d'importantes précipitations (en moyenne +50% par rapport à l'année dernière), que 80% des cultures sont en bon état et que l'année agricole augure de bons résultats (si Dieu le veut), selon les prévisions.

Par la suite, Sa Majesté le Roi s'est informé auprès du ministre de la Santé des conditions générales du déroulement de la campagne nationale de vaccination contre l'épidémie de Covid-19. Le ministre a indiqué que la campagne se déroule dans les meilleures conditions et connaît une forte mobilisation des citoyens.

Dans ce cadre, Sa Majesté le Roi a réitéré ses Hautes orientations au sujet de la nécessité de poursuivre cette campagne avec la même cadence et le même esprit de responsabilité.

Dans la perspective de préparer les prochaines élections générales dans notre pays, le Conseil des ministres a adopté quatre projets de lois organiques régissant ces échéances, visant de manière générale à parfaire les règles du mode électoral, renforcer les garanties électorales, définir les règles régissant le soutien financier accordé aux partis politiques, moraliser les opérations électorales et renforcer la transparence financière des campagnes électorales des candidats.

Il s'agit des projets suivants:

- Projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique relative à la Chambre des représentants. Il vise notamment à développer le mécanisme législatif relatif à la représentativité des femmes, à travers le remplacement de la circonscription électorale nationale par des circonscriptions électorales régio-



Le Souverain s'enquiert de l'incident tragique de Tanger et des mesures prises afin d'éviter la reproduction de pareils drames

nales, eu égard à la place constitutionnelle de la région dans l'organisation territoriale du Royaume, ainsi qu'à rationaliser les mandats électoraux en instituant l'incompatibilité entre le mandat de député et la fonction de président du conseil de toute commune, dont la population dépasse 300.000 habitants.

- Projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique relative à la Chambre des conseillers. Les amendements ambitionnent en particulier de permettre aux organisations professionnelles des employeurs les plus représentatives de garder un groupe parlementaire au sein de la Chambre afin d'exprimer les préoccupations et les doléances des acteurs économiques et des entreprises nationales, grandes, moyennes et petites.

- Projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique relative à l'élection des membres des conseils des collectivités territoriales. Il vise principalement à définir la procédure de candidature aux élections des membres des conseils préfectoraux et provinciaux, mettre en place un mécanisme y garantissant la représentativité des

femmes en accordant le tiers des sièges aux femmes dans chaque conseil préfectoral ou provincial et augmenter le nombre de sièges réservés aux femmes dans les conseils communaux. Il prévoit également la révision du nombre des communes soumises au mode de scrutin de liste, en portant le nombre d'habitants requis pour l'application du scrutin de liste, dans les communes concernées, de 35.000 actuellement à plus de 50.000 habitants.

- Projet de loi organique modifiant la loi organique relative aux partis politiques. Il vise à mettre en place le fondement législatif pour l'exécution des Hautes orientations Royales au sujet de l'augmentation du soutien public accordé aux partis politiques, afin de les accompagner et les encourager à renouveler leurs méthodes de travail, rehausser leur performance et améliorer la qualité des législations et des politiques publiques, tout en veillant à ce qu'ils en allouent une fraction aux compétences qu'ils mobilisent pour des missions de réflexion, d'analyse et d'innovation.

Le Conseil des ministres a également adopté le projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique relative à la nomination aux fonctions supérieures en application des dispositions des articles 49 et 92 de la Constitution.

Ce projet de loi vise à inclure le "Fonds Mohammed VI pour l'investissement" dans la liste des entreprises publiques stratégiques, dont les responsables sont nommés en Conseil des ministres.

Ce projet a également pour objet de modifier les dénominations de certains établissements et entreprises publics en vue de les adapter aux textes de loi les organisant ayant été modifiés. Il s'agit de :

- La "Fondation Hassan II pour les œuvres sociales des agents d'autorité et fonctionnaires du ministère de l'intérieur",

- "Casablanca Finance City Authority (CFCA)" ➡➡



►► - Le "Conseil supérieur de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau".

Dans le cadre de la mise en œuvre des Hautes orientations Royales, contenues dans les discours du Trône de 2020 et de l'ouverture de la session parlementaire de la même année, relatives à la généralisation de la protection sociale au profit de tous les Marocains, le Conseil des ministres a approuvé un projet de loi-cadre relatif à la protection sociale.

Ce projet sociétal, qui bénéficie du suivi et de l'intérêt particuliers de Sa Majesté le Roi, représente une révolution sociale réelle eu égard à ses incidences directes et concrètes sur l'amélioration des conditions de vie des citoyens, la préservation de la dignité de tous les Marocains et la protection des catégories vulnérables, particulièrement en temps de turbulences économiques, de risques sanitaires et d'urgences diverses.

Ce projet de loi-cadre se veut la pierre angulaire et le cadre référentiel pour la mise en œuvre de la vision Royale perspicace dans le domaine de la protection sociale, la concrétisation des objectifs nobles tracés par Sa Majesté

le Roi, à leur tête le soutien du pouvoir d'achat des ménages marocains et la réalisation de la justice sociale.

Ce projet vise à définir les principes et objectifs relatifs à la réforme du système de la protection sociale, durant les cinq prochaines années, et les engagements de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements et entreprises publics, du secteur privé, de la société civile, des différentes instances publiques et privées et des citoyens pour atteindre ces objectifs qui se déclinent en:

- La généralisation de l'Assurance maladie obligatoire de base durant les années 2021 et 2022, et ce par l'élargissement de la base des bénéficiaires de cette assurance pour inclure les catégories vulnérables bénéficiant du Régime d'assistance médicale et la catégorie des professionnels et travailleurs indépendants et personnes non-salariées, qui exercent une activité libérale, de sorte que 22 millions de personnes supplémentaires bénéficient de cette assurance, qui couvre les frais de traitement, de médicaments et d'hospitalisation.

- La généralisation des allocations familiales durant les

années 2023 et 2024, et ce en permettant aux ménages, qui ne bénéficient pas de ces allocations, de toucher des indemnités couvrant les risques liés à l'enfance ou des indemnités forfaitaires.

- L'élargissement de la base des adhérents aux régimes de retraite pour inclure les personnes qui exercent un emploi et ne bénéficient d'aucune pension, à travers la mise en application du système des retraites propre aux catégories des professionnels et travailleurs indépendants et personnes non-salariées qui exercent une activité libérale, afin d'englober toutes les catégories concernées.

- La généralisation de l'indemnité pour perte d'emploi durant l'année 2025 pour couvrir toute personne exerçant un emploi stable à travers la simplification des conditions d'usufruit de cette indemnité et l'élargissement de la base des bénéficiaires.

Le projet de loi-cadre prévoit la coordination de l'action des autorités publiques avec l'ensemble des intervenants concernés par la généralisation de la protection sociale et le développement des aspects managériaux et de gouvernance des organismes de la protection sociale, en

vue de créer une structure unifiée de coordination et de supervision des systèmes de protection sociale.

Il vise également la prise de toutes les mesures législatives, institutionnelles et financières pour la concrétisation de ce chantier.

La mise en œuvre de ce projet sociétal d'envergure constitue un point de départ pour la réalisation des aspirations de Sa Majesté le Roi en faveur de toutes les composantes de la société marocaine, en termes de réponse au défi de la généralisation de la protection sociale, et représente, en outre, un levier d'intégration du secteur informel dans le tissu économique national, de façon à garantir la protection de la classe ouvrière et de ses droits, ainsi qu'un tournant décisif sur la voie de la réalisation du développement équilibré et de la justice sociale et spatiale sous la conduite sage de Sa Majesté le Roi.

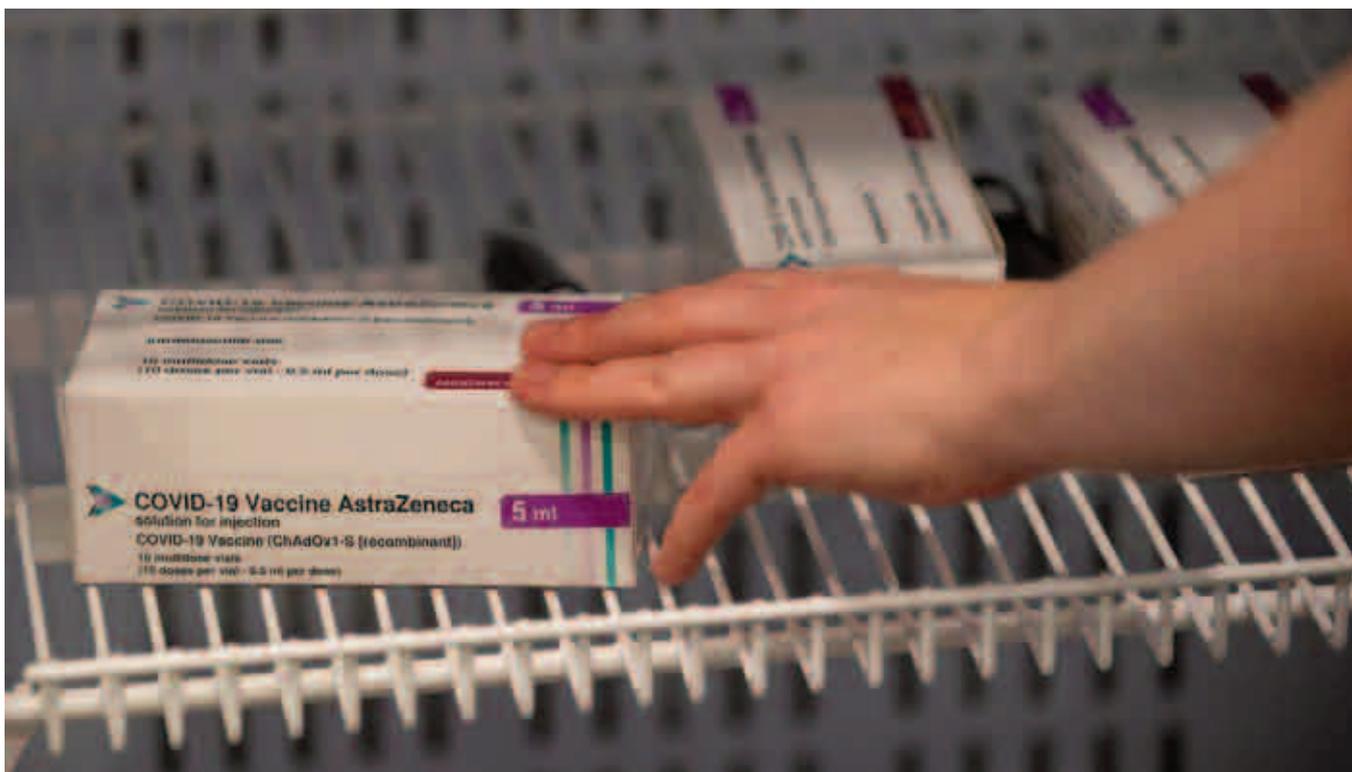
Dans le cadre du renforcement des réseaux de coopération et de partenariat entre le Maroc et un ensemble de pays frères et amis et de la diversification de leurs domaines, le Conseil des ministres a approuvé six accords internationaux, dont

cinq accords bilatéraux et un accord multilatéral.

Ces accords portent sur la coopération en matière de pêches maritimes avec la Fédération de Russie et l'enseignement de la langue arabe avec la République française, ainsi que la coopération judiciaire en matière pénale, civile et commerciale avec la République d'Ukraine, en plus d'un accord avec l'Organisation des Nations unies relatif à l'établissement à Rabat du Bureau du Programme de lutte contre le terrorisme et la formation en Afrique, relevant du Bureau des Nations unies de lutte contre le terrorisme.

Conformément aux dispositions de l'article 49 de la Constitution et sur proposition du chef du gouvernement et à l'initiative de la ministre du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Economie sociale, Sa Majesté le Roi a bien voulu nommer Habiba Lakkalech, directrice générale de l'Office national des aéroports. Et à l'initiative du ministre du Travail et de l'Insertion professionnelle, Sa Majesté le Roi a nommé Hassan Boubrik, au poste de directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale.

La campagne de vaccination poursuit son bonhomme de chemin



J eudi soir, on comptait 855.318 citoyennes et citoyens marocains vaccinés parmi les personnes prioritaires ciblées par le ministère de la Santé. Dans les jours qui viennent, nul doute qu'ils dépasseront le million et même plus. En effet, après l'aval du gouvernement indien, le Maroc a reçu, en provenance du Serum Institute of India (SHI), une nouvelle livraison du vaccin d'AstraZeneca. Quatre millions de doses qui s'ajoutent aux deux millions et demi livrées à l'aube de la campagne nationale de vaccination contre le nouveau coronavirus.

En partant du principe que les autorités sanitaires ont pris la décision, somme toute logique, de réserver la quantité du précieux sérum disponible, pour l'injection de deux doses, correspondant à une immunité complète, afin notamment de s'éviter les affres d'une pénurie de vaccins qui représente d'ailleurs une menace permanente sur le bon déroulement des opérations, les six millions de doses actuellement entre les mains du gouvernement devraient donc servir à vacciner 3 millions de Marocaines et de Marocains, en attendant la livraison des 19,5 millions de doses restantes.

Dans un pays où 471 nouveaux cas de contamination ont

été recensés jeudi en début de soirée, chiffres, soit dit en passant, qui ne reflètent aucunement, et heureusement, le relâchement des uns et des autres face à un virus en capacité de faire des ravages comme on peut le voir en Europe et en Amérique du Sud, la campagne de vaccination est plus que jamais cruciale pour endiguer une épidémie qui n'a que trop duré. D'autant plus que les atouts dans la manche d'AstraZeneca sont de plus en plus nombreux. Si le produit du laboratoire anglo-suédois a connu un début de semaine pour le moins inquiétant, les choses sont, depuis hier, quelque peu rentrées dans l'ordre et confortent le Royaume dans son choix. Même si en réalité, il est trop tôt pour l'affirmer.

Rappelez-vous, en début de semaine, le gouvernement sud-africain avait pris tout le monde à contre-pied en décidant de repousser le début de sa campagne de vaccination anti-Covid. En cause, une étude des chercheurs de l'Université du Witwatersrand à Johannesburg. Cette dernière affirme que le vaccin britannique ne serait efficace qu'à 22% contre les formes modérées du variant sud-africain. De plus, plusieurs pays européens ont porté un coup de massue à l'image du vaccin anglo-suédois en interdisant son utilisation aux +65 ans en France et en

Belgique, et aux +55 ans en Espagne et en Grèce. Dès lors, nous aussi, on était en droit de nous poser quelques questions, d'autant que le Maroc a, quant à lui, décidé de ne pas limiter l'utilisation du vaccin d'AstraZeneca aux + 65 ans.

Mais ça c'était avant. Avant



En avant toute après la réception de quatre millions de nouvelles doses d'AstraZeneca !

que l'OMS n'entre dans la danse. Le comité stratégique des experts en immunisation de l'Organisation mondiale de la santé s'est réuni "pour formuler des recommandations provisoires quant à l'utilisation de ce vaccin", selon une dépêche de l'AFP. "Une attention particulière sera donnée à la discussion concernant l'utilisation du vaccin sur les adultes les plus âgés", souligne l'OMS. Deux jours plus tard, le comité n'y est pas allé par quatre chemins au moment de prendre la défense du vaccin à vecteur viral, développé par le laboratoire britannique AstraZeneca et l'Université d'Oxford. "Les personnes de plus de 65 ans devraient recevoir le vaccin", a ainsi déclaré le président du groupe d'experts, Alejandro Cravioto, en conférence de presse.

Et ce n'est pas tout. Dans ses recommandations, le groupe d'experts a souligné que l'étude réalisée par les chercheurs sud-africains, a été conçue pour évaluer l'efficacité du vaccin contre toutes les formes de gravité de la maladie, "mais la petite taille de l'échantillon n'a pas permis d'évaluer spécifiquement l'efficacité du vaccin contre les formes graves de Covid-19", pouvait-on lire dans le communiqué relayé par l'AFP. En conséquence, "l'OMS recommande actuellement l'utilisation du vaccin

AZD1222 même si des variants sont présents dans un pays", précisent les membres du comité d'experts en question.

En somme, dire que l'OMS voit d'un bon œil le vaccin d'AstraZeneca relève largement de l'euphémisme. Mais pourquoi, sachant que son efficacité moyenne est évaluée pour l'heure à 70%, et donc, qu'il est moins probant que ceux de Pfizer-BioNTech ou Moderna, dont l'efficacité dépasse les 90%? Disons que ces atouts colent parfaitement avec les besoins des pays les moins riches de la planète. Outre son prix relativement bas, il utilise une technologie traditionnelle et surtout, il peut être conservé dans des réfrigérateurs et non à très basse température. Par conséquent, il est plus adapté à des campagnes de vaccination massives. "C'est l'un de ces vaccins qui peuvent être conservés dans des réfrigérateurs ordinaires et il va donc être très utile", a appuyé la responsable scientifique de l'OMS, Soumya Swaminathan. On n'en doute pas. Pourtant, il sera difficile de soutenir longtemps un vaccin dont l'efficacité est sujette à autant d'interrogations. On en saura certainement un peu plus dans les mois à venir. En attendant, la campagne de vaccination dans le Royaume est plus que jamais lancée.

Chady Chaabi

Adoption par la Chambre des représentants de neuf textes de loi afférents aux domaines culturel, social et économique

Le vote a eu lieu lors de deux séances plénières tenues avant la clôture de la session législative



La Chambre des représentants a adopté, mercredi, huit projets de loi et une proposition de loi ayant trait aux domaines culturel, social et économique.

Lors de deux séances plénières tenues avant la clôture de la session législative, les députés ont adopté les projets de loi n°15.18 relatif au financement collaboratif, n°06.20 portant dissolution et liquidation de l'Office de commercialisation et d'exportation, n°69.18 relatif à la pollution par les navires, n°71.18 relatif à la police portuaire, n°55.20 modifiant et complétant la loi n°01.09 portant institution de la Fondation nationale des musées et n°56.20 relatif aux musées, indique jeudi un communiqué de la Chambre des représentants.

Il s'agit également des projets de loi n°64.20 portant ratification du décret-loi n°2.20.605 édictant des mesures exceptionnelles au profit de certains employeurs adhérents à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), et de leurs employés déclarés assurés auprès de ladite Caisse, touchés par la propagation du coronavirus "Covid-19" et n°13.16 portant création et organisation de la Fondation des œuvres sociales de l'habitat et de la politique de la ville, ainsi que d'une proposition de loi modifiant le 3ème paragraphe de l'article 2-1 du Dahir des obligations et des contrats, tel que complété par la loi n°53.05 relative à l'échange électronique de données juridiques du 30 novembre 2007.

Le projet de loi n°15.18 relatif au financement collaboratif, adopté à l'unanimité en deuxième lecture, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à mobiliser et à développer de nouvelles sources de financement au profit des jeunes porteurs de

projets et les petites, très petites et moyennes entreprises (TPME).

Le projet de loi n°06.20 portant dissolution et liquidation de l'Office de commercialisation et d'exportation, qui a recueilli l'unanimité, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions Royales contenues dans le dernier discours du Trône, dans lequel le Souverain a appelé à l'accélération du lancement d'une réforme en profondeur du secteur public, dans le but de remédier aux déséquilibres structurels des établissements et entreprises publics, pour parvenir au plus haut degré de complémentarité et d'harmonie dans leurs missions et d'accroître leur efficacité économique et sociale.

Le projet de loi n°69.18 relatif à la pollution par les navires, adopté à l'unanimité en deuxième lecture, met en place des dispositions répressives concernant la pollution causée par les navires et vise à intégrer le dispositif législatif international ratifié dans le domaine de la lutte contre la pollution dans la législation nationale, à préserver le stock de poisson et à protéger l'océan et les écosystèmes marins au Maroc.

Le projet de loi n°71.18 relatif à la police portuaire (à l'unanimité) entend doter ladite police d'un cadre juridique efficace et efficient pour faire face aux défis imposés par les changements internationaux, accompagner les nouveaux standards et normes adoptés au niveau international dans le domaine de la police portuaire, ainsi que contribuer à rehausser la compétitivité des ports marocains, en améliorant leur position concurrentielle.

Les députés présents ont également

vote à la majorité des voix le projet de loi n°55.20 modifiant et complétant la loi n°01.09 portant institution de la Fondation nationale des musées. Cette séance a connu une discussion élargie, afin d'introduire des amendements à certaines dispositions pour améliorer ledit texte juridique. Ce texte intervient neuf ans après la promulgation de la loi selon laquelle les fonctions d'administration, de gestion et de préservation des musées ont été transférées à la fondation susmentionnée. Il vise à contribuer au développement et à l'amélioration des travaux de la Fondation nationale des musées.

La séance a connu également le vote à la majorité des voix du projet de loi n°56.20 relatif aux musées, qui entend reconsidérer l'organisation des musées, accorder aux projets muséaux répondant à toutes les conditions techniques, logistiques et humaines une marque d'excellence «Musée du Maroc» qui permettra aux musées qui les détiennent de bénéficier de nombreux privilèges, tels les incitations fiscales, l'inscription dans les itinéraires touristiques, ainsi que le classement au sein du patrimoine culturel national et humain.

De même, un vote à l'unanimité a eu lieu concernant le projet de loi n°64.20 portant ratification du décret-loi n°2.20.605 édictant des mesures exceptionnelles au profit de certains employeurs adhérents à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), et de leurs employés déclarés assurés auprès de ladite Caisse, touchés par la propagation du coronavirus "Covid-19", après que le gouvernement a pris le décret-loi mentionné dans l'intervalle des deux sessions législatives, et qui,

aux termes de l'article 81 de la Constitution, doit être au cours de la session ordinaire suivante du Parlement, soumis à ratification par celui-ci.

Au cours de la même séance, la Chambre a voté à l'unanimité le projet de loi n°13.16 portant création et organisation de la Fondation des œuvres sociales de l'habitat et de la politique de la ville, qui a pour objectif d'améliorer et de développer les services sociaux et culturels de manière à répondre aux ambitions et aux aspirations des fonctionnaires, des agents et des retraités du ministère.

Lors de la séance consacrée à l'examen des propositions de loi, la Chambre des représentants a adopté à l'unanimité une proposition de loi modifiant le 3ème paragraphe de l'article 2-1 du Dahir des obligations et des contrats tel que complété par la loi n°53.05 relative à l'échange électronique de données juridiques du 30 novembre 2007. Selon les députés dépositaires de la proposition de loi, ce texte vise à lever toute ambiguïté concernant l'intitulé du troisième paragraphe de ladite loi.

Ces séances ont été tenues en présence de Mohamed Benchaaboun, ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, d'Abdelkader Amara, ministre de l'Équipement, des Transports, de la Logistique et de l'Eau, de Nouzha Bouchareb, ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, du Logement et de la Politique de la ville, de Mohamed Amakraz, ministre de l'Emploi et de l'Insertion professionnelle et d'Othman El Ferdaous, ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports.

Benjamin Griveaux, député de Paris et co-fondateur d'En Marche

La France doit s'inscrire dans la dynamique initiée par la reconnaissance US de la marocanité du Sahara



La France, alliée et partenaire stratégique historique du Maroc, doit s'inscrire dans la dynamique enclenchée par la reconnaissance américaine de la marocanité du Sahara, estime Benjamin Griveaux, député de Paris, co-fondateur d'En Marche (Majorité présidentielle).

«Les Etats-Unis ont récemment reconnu, et la nouvelle administration Biden l'a confirmé, la marocanité du Sahara, permettant ainsi d'ouvrir la voie à une résolution pérenne et juste d'un conflit qui n'a que trop duré dans la région. Pour être véritablement durable, cette démarche doit s'inscrire dans une approche résolument multilatérale dans laquelle la France, mais aussi l'Union européenne, doivent prendre toute leur part. Une dynamique a été initiée et ne doit pas retomber», a affirmé l'ancien porte-parole du gouvernement français dans une déclaration parvenue jeudi à la MAP.

Le député français a émis, dans ce contexte, le souhait que "la France, partenaire historique du Maroc, puisse œuvrer pour lever les dernières résistances qui sont encore présentes, tant chez ses partenaires européens qu'auprès des pays voisins du Royaume".

Selon Benjamin Griveaux, "la question de la normalisation de la situation au Sahara est centrale à double titre. Elle est d'abord indispensable à la stabilité régionale et à la sécurité de l'ensemble de la zone sahélo-saharienne auxquelles

le Maroc a beaucoup contribué, en particulier dans la lutte constante contre certains groupes djihadistes".

"La reconnaissance de la marocanité du Sahara est également une chance pour les populations locales et les provinces du Sud marocain en termes de développement économique", a-t-il affirmé.

"La ville portuaire de Dakhla en est le symbole et dispose de tous les atouts pour se hisser au niveau du développement que connaissent d'autres grands centres économiques et industriels marocains", a souligné l'ancien ministre français, affirmant que "le Maroc est déjà en première ligne de la transition verte à l'échelle du continent africain et son savoir-faire comme son expertise sont unanimement reconnus".

"Dakhla dispose de tout le potentiel nécessaire pour devenir, à moyen terme, la grande plateforme continentale de la transition écologique", a-t-il encore dit, avant de conclure que "la France et l'Union européenne ne doivent pas manquer ce rendez-vous important pour le Maroc et l'ensemble de la région".

Focus à Ottawa sur le sort des enfants sahraouis enlevés à Tindouf et embrigadés dans des camps cubains

Le sort réservé aux milliers d'enfants sahraouis enlevés à Tindouf, en Algérie, et embrigadés dans des camps cubains à la lumière des "Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants-soldats" a été au centre des échanges entre les participants à une rencontre virtuelle organisée par le think tank Polisens à Ottawa.

Lors de cette rencontre, qui a eu lieu lundi à l'occasion de la Journée internationale contre l'utilisation des enfants soldats (12 février), l'actrice des droits humains et membre du Conseil Royal consultatif des affaires sahariennes (CORCAS), Al-Saadani Maa Al-Ainain, a livré un témoignage poignant sur son déplacement forcé, en compagnie d'autres enfants, à l'âge de 9 ans à Cuba où elle est restée sans aucun contact avec sa famille durant 18 ans. Al-Saadani Maa Alainine a aussi fait part des violations systématiques des droits humains qui se produisent dans les camps

de Tindouf.

Abondant dans le même sens, le directeur général de l'Institut de Montréal pour les études sur le génocide et les droits de la personne à l'Université de Concordia, Kyle Matthews, a affirmé que des enquêtes effectuées par son organisme sur les camps de Tindouf avaient révélé les atrocités contre les droits de l'Homme et les enfants soldats dans les camps de Tindouf.

De son côté, le professeur Abdelkader Filali, président du groupe Polisens, a indiqué que les plus de 8.000 enfants qui ont été soumis à des enlèvements et à une formation militaire et idéologique depuis 1982, représentent un cas unique pour les chercheurs.

Il a expliqué qu'"aucune organisation internationale de défense des droits de l'Homme, l'Etat algérien ou la société civile algérienne n'ont contribué à la réhabilitation de ces enfants désormais vulnérables à l'adhésion à des organisations terroristes actives au Sahara al-



gérien et au Mali, ou des actes de sabotage en Espagne et en France".

Les participants ont souligné aussi l'importance pour la communauté internationale d'agir pour mettre un terme aux crimes contre les enfants et l'humanité dans les camps de Tindouf.

Ont également pris part à

cette rencontre la directrice générale de l'Institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité de Halifax en Nouvelle-Ecosse (Est du Canada), Shelley Whitman, et l'avocate et professeure de droit international à l'Université américaine de Washington, Elizabeth Meyers.

Les Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la

prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants-soldats visent à améliorer le sort des enfants dans des situations de conflit armé en accordant, dans le cadre des opérations de paix, la priorité à la protection des enfants qui est l'un des axes majeurs du mandat général de toutes les missions de maintien de la paix des Nations unies.



Les Etats-Unis accélèrent la vaccination avec l'injection en pharmacies



La campagne de vaccination aux Etats-Unis, pays le plus touché par l'épidémie de coronavirus, s'accélère vendredi avec la possibilité pour les Américains de recevoir une dose de vaccin dans des milliers de pharmacies à travers le pays.

Le président américain Joe Biden a annoncé jeudi l'achat de 200 millions de doses supplémentaires de vaccin contre le Covid-19, qui devraient permettre aux Etats-Unis de posséder assez de doses d'ici fin juillet pour vacciner la grande majorité de la population.

Ces 200 millions de doses supplémentaires - 100 millions à la société Moderna et 100 millions à Pfizer - s'ajoutent aux 200 millions de doses déjà commandées à chaque société. "Nous sommes désormais en voie d'avoir suffisamment de doses pour 300 millions d'Américains d'ici la fin juillet", a déclaré le président américain jeudi, le chiffre correspondant à la totalité de la population adulte américaine.

A ces achats massifs viennent s'ajouter la distribution jeudi de doses de vaccins à quelque 6.500

pharmacies du pays, où les Américains ont l'habitude de se faire vacciner contre la grippe.

Les premières doses ont été injectées vendredi. Au total, environ 40.000 pharmacies feront partie du programme. Le gouvernement a également accéléré la production de vaccins, ouvre des sites de vaccination supplémentaires et lancé une campagne pour les moins privilégiés comme les sans-abri.

Après des débuts chaotiques en décembre, les Etats ont augmenté la cadence: 44,8 millions de doses ont été administrées et au moins 33,8 millions de personnes ont reçu une ou deux doses, soit environ 10% de la population.

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché par la pandémie tant en nombre de morts que de cas, avec plus de 475.000 décès pour plus de 27,3 millions de cas recensés, selon le dernier comptage de l'université Johns Hopkins. Mais depuis le pic du 8 janvier, les courbes de cas positifs, d'hospitalisations et de décès sont en baisse continue.

La situation est en revanche plus fragile en Europe, continent le plus touché par l'épidémie avec

plus de 790.287 décès (pour environ 35 millions de cas), selon les chiffres officiels compilés par l'AFP.

"L'écrasante majorité des pays européens reste vulnérable", a estimé M. Kluge, le directeur Europe de l'OMS, pour qui "à l'heure actuelle, la frontière est mince entre l'espoir" suscité par les vaccins et "un faux sentiment de sécurité". Car la question des variants du coronavirus vient bousculer l'optimisme né de la mise au point de vaccins, et entraîne de nouvelles restrictions.

Par crainte de ces variants, l'Allemagne a décidé jeudi de fermer sa frontière avec la République tchèque et le Tyrol autrichien. Le ministre allemand de l'Intérieur Horst Seehofer a indiqué que cette mesure prendrait effet dimanche soir, et que le Tyrol et les régions tchèques frontalières de l'Allemagne allaient être classés dans la liste des territoires très touchés par les mutations du virus.

Cette liste comprend déjà plusieurs pays comme la Grande-Bretagne, l'Afrique du Sud, le Brésil ou le Portugal avec lesquels l'Allemagne a interdit fin janvier la plupart des voyages.

Le gouvernement tchèque a annoncé jeudi isoler trois cantons, dont deux à la frontière avec l'Allemagne en raison de la prévalence du variant britannique du coronavirus. Les habitants ne sont pas autorisés à quitter ces territoires, et personne ne pourra y entrer sauf exceptions, a indiqué Prague.

Côté restrictions, la chancelière allemande Angela Merkel avait déjà annoncé mercredi soir la prolongation jusqu'au 7 mars de la plupart des restrictions en place dans le pays. La Grèce a durci jeudi son confinement national, et l'Irlande étend le sien jusqu'à début avril, sans doute jusqu'à Pâques.

L'UE, qui a franchi mardi le seuil symbolique des 500.000 décès, a vu toutefois la tendance s'améliorer depuis quelques jours, avec des contaminations et des décès quotidiens en légère baisse. Mais rares sont encore les pays enclins à relâcher la pression, au moment où les campagnes de vaccination enregistrent des retards.

La Pologne rouvre toutefois vendredi ses théâtres, hôtels et piscines, après la réouverture lundi des musées, bibliothèques, galeries

d'art et centres commerciaux. La plupart des écoles resteront pour leur part fermées au moins jusqu'en mars, a toutefois déclaré le ministre de la Santé Adam Niedzielski.

Dans l'UE, seuls 3% de la population ont reçu au moins une dose de vaccin antiCovid, selon un comptage de l'AFP jeudi. L'UE a par ailleurs affirmé vouloir muscler sa production de vaccins, reconnaissant avoir été "sans doute trop confiante sur la livraison en temps voulu des doses commandées", selon la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen.

Dans le monde, plus de 155,7 millions de doses ont été administrées dans 91 pays ou territoires. Israël arrive largement en tête, en proportion de vaccinés par rapport à sa population (42%).

Les pays riches de la planète concentrent près de six doses injectées sur dix (59%), alors qu'ils n'hébergent que 16% de la population mondiale. Cet "accès inéquitable aux vaccins peut se retourner contre nous", a mis une nouvelle fois en garde l'OMS jeudi: "Plus le virus persiste, plus le risque de mutations dangereuses est grand".

L'Arabie saoudite annonce avoir intercepté un missile et des drones lancés par les rebelles du Yémen

L'Arabie saoudite a annoncé jeudi avoir intercepté un missile balistique et deux drones lancés vers son territoire par les rebelles Houthis du Yémen, au lendemain d'un tir des rebelles sur un aéroport saoudien.

L'attaque rebelle de mercredi contre l'aéroport international d'Abha, en Arabie saoudite, a été condamnée jeudi par l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France.

Les Houthis, qui luttent contre le gouvernement yéménite et sont soutenus par l'Iran, ont intensifié leurs attaques contre le royaume saoudien et contre les forces yéménites soutenues par Ryad.

Cette recrudescence des attaques intervient quelques jours après que les Etats-Unis ont décidé de retirer les rebelles de leur liste des organisations considérées comme terroristes et de relancer les efforts en vue de mettre fin au conflit qui dure depuis six ans.

La coalition militaire menée par Ryad a annoncé qu'un drone armé lancé par des rebelles yéménites avait été intercepté jeudi matin.

Ce drone visait la ville garnison de Khamis Mushait, dans le sud de l'Arabie saoudite, qui abrite une importante base aérienne, et il a été détruit avant d'atteindre son objectif, a déclaré Turki al-Maliki, porte-parole de la coalition, cité par l'agence de presse officielle saoudienne SPA.

Quelques heures plus tard, la coalition a annoncé qu'elle avait aussi intercepté un missile balistique lancé par les rebelles vers Khamis Mushait et un autre drone chargé d'explosif qui visait la même région du territoire saoudien. La coalition n'a pas fait état de victimes ni de dégâts.

La veille, les rebelles ont lancé des drones sur l'aéroport international d'Abha, dans le sud-ouest de l'Arabie saoudite. La coalition a annoncé que l'attaque avait mis le feu à un avion commercial. Les Houthis



ont soutenu avoir visé des "objectifs militaires" se trouvant selon eux dans l'aéroport.

Les Etats-Unis ont exhorté dans la foulée les rebelles à "cesser immédiatement leurs agressions", après avoir demandé lundi "la fin de toute nouvelle offensive militaire au Yémen".

L'attaque sur l'aéroport d'Abha a été au centre d'un entretien téléphonique entre le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken et le ministre saoudien des Affaires étrangères, le prince Fayçal ben Farhan, a rapporté jeudi l'agence SPA.

Tim Lenderking, émissaire du président américain Joe Biden pour le Yémen, a été reçu mercredi soir à Ryad avec l'émissaire de l'ONU au

Yémen, Martin Griffiths, par le prince Khaled ben Salmane, vice-ministre de la Défense chargé du dossier yéménite. De plus, Antony Blinken s'est entretenu de l'attaque contre l'aéroport avec le ministre saoudien des Affaires étrangères, le prince Fayçal ben Farhan.

Washington a annoncé il y a quelques jours la fin de son soutien aux opérations militaires de la coalition au Yémen et a retiré les Houthis de sa liste des organisations qualifiées de terroristes, tout en réitérant son engagement à aider les Saoudiens à défendre leur territoire.

L'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France ont annoncé jeudi dans un communiqué commun qu'elles "condamnent fermement"

l'attaque des rebelles contre l'aéroport d'Abha, commise "en violation du droit international". "Les attaques continues de cette nature, qui visent notamment des zones civiles en violation du droit international, illustrent la gravité de la menace que représente la prolifération des drones pour la stabilité de la région", estiment Berlin, Londres et Paris.

Parallèlement à leurs attaques transfrontalières, les Houthis ont repris l'offensive qu'ils ont lancée pour tenter de prendre le contrôle d'un bastion tenu par les forces gouvernementales dans le nord du Yémen.

Des combats se sont encore déroulés près de la ville de Marib autour d'un camp militaire du

gouvernement, a précisé à l'AFP un commandant loyaliste.

Les affrontements ont fait quinze morts côté loyaliste et 23 morts côté rebelle, selon ce commandant.

Le camp Koufel "a été pris par les Houthis mais ils ont été délogés sous la pression des raids aériens", a-t-il déclaré.

La guerre au Yémen a fait des dizaines de milliers de morts et des millions de déplacés, selon des organisations internationales. Elle a provoqué la pire crise humanitaire actuellement dans le monde, d'après l'ONU.

Les Houthis sont soutenus par l'Iran chiite, rival régional de l'Arabie saoudite sunnite.

La légendaire marque d'armes américaine Colt rachetée par un fabricant tchèque



L'e fabricant d'armes tchèque Ceska Zbrojovka (CZG) a annoncé jeudi qu'il rachetait le légendaire fabricant d'armes américain Colt, y compris son unité canadienne. "CZG acquiert une participation de 100% dans Colt pour 220 millions de dollars (180 millions d'euros) en espèce et l'émission de 1.098.620 actions ordinaires CZG", a indiqué la société tchèque dans un communiqué. "Nous sommes fiers d'inclure Colt, qui est aux côtés de l'armée américaine depuis plus de 175 ans, dans notre portefeuille", a déclaré Lubomir Kovarik, président du conseil d'administration de CZG.

Le patron de Colt, Dennis Veilleux, a qualifié la transaction "d'alliance puissante pour les deux marques et pour nos clients".

CZG, qui emploie quelque 1.650 personnes en République tchèque, aux États-Unis et en Allemagne, fabrique des armes pour la police et l'armée, mais aussi des armes de sport et de chasse sous la marque CZ.

Fondée par le légendaire inventeur et fabricant Samuel Colt en 1836, Colt équipe les armées des États-Unis, du Canada et de bien d'autres pays. La firme produit également des armes de sport et de chasse.

Les mille et une facettes de l'opposant Navalny au tribunal

Mari aimant, orateur charismatique, opposant acharné ou prisonnier politique colérique. Lors de ses procès, l'ennemi du Kremlin, Alexeï Navalny est un accusé indiscipliné, charmant ses partisans en horripilant juges et procureurs.

Les images ont fait le tour du monde. Début février, alors que la justice russe l'envoie en prison, Navalny hausse les épaules dans sa cage de verre, sourit et dessine un cœur avec les mains à l'attention de sa femme Ioulia, présente dans le public. Le geste fait mouche : dans les médias indépendants ou étrangers, sur les réseaux sociaux, les commentaires se multiplient sur la "bravoure" de l'opposant et son romantisme.

Alexeï Navalny, qui depuis des années dérange le pouvoir avec ses enquêtes anti-corruption visant Vladimir Poutine et son entourage, devient aux yeux du monde le mari modèle, victime courageuse de l'implacable machine judiciaire russe, quelques mois seulement après un empoisonnement qui faillit le tuer.

C'est là une des facettes affichées par l'opposant. Pendant ce procès, à l'issue duquel il écope de trois ans de prison, il n'a cessé de défier la cour.

Il prononce un véritable réquisitoire du système politique et judiciaire russe qui tente de le broyer lui, ses partisans et les Russes en général. Les jours précédents, des milliers de personnes ayant manifesté pour sa libération avaient été arrêtés. "Vous ne pourrez pas emprisonner tout le pays!", lance-t-il, ignorant la juge qui lui intime de ne pas transformer l'audience en meeting politique.

Des moments qui restent dans la mémoire, bien plus que les prises de paroles bureaucratiques du Parquet. "Son discours était semblable à celui d'un combattant révolutionnaire", résume auprès de l'AFP le politologue Konstantin Kalatchev,



qui souligne que l'opposant "travaille sur son image". "Son image et son positionnement sont pensés et délibérément calculés", poursuit-il.

Mais Alexeï Navalny n'est pas juste un opposant enflammé. Par moment, il fulmine. "Nous sommes tous humains, et parfois les émotions l'emportent", constate M. Kalatchev. Comme lorsqu'il réprimande la juge qui n'a pas décliné son nom en début de l'audience.

Lors d'un autre procès le 5 février, en diffamation cette fois-ci, il horripile la juge Vera Akimova tant qu'elle menace de l'exclure. Mais ce vendredi, il s'en prend à elle de nouveau. "Récusez-vous, arrêtez de vous couvrir de honte, allez pren-

dre des cours pour améliorer votre connaissance du droit", assène-t-il.

Lors de ce même procès où il est accusé d'avoir diffamé un vétéran de la Deuxième guerre mondiale de 94 ans, M. Navalny coupe la parole au procureur, multiplie les demandes, parfois absurdes et interrompt les témoins.

Il accuse proches et autorités de manipuler son accusateur Ignat Artyomenko et de mettre sa vie en danger dans le but d'infliger un procès politique à l'opposant. "Il ne vivra pas jusqu'à la fin du procès! S'il lui arrive quelque chose, vous serez coupables!", lance-t-il. Avant d'ajouter: "Vous brûlerez en enfer pour avoir organisé cette mascarade!".

Ses adversaires profitent de ces agissements pour qualifier M. Navalny d'instable. La chef de la télévision d'Etat RT, Margarita Simonyan commente ainsi sur Twitter que ce "comportement ne peut s'expliquer autrement que par un arrêt de la prise de sels de lithium en pleine phase maniaque bipolaire".

Pour M. Kalatchev, l'opposant est "peut-être allé trop loin avec le vétéran", mais l'essentiel pour Alexeï Navalny est de conquérir la jeunesse russe, celle qui n'a connu que Vladimir Poutine, aspire à des changements et qui s'informe par internet et non les médias traditionnels sous contrôle de l'Etat.

L'opposant a déjà conquis un

large public avec ses vidéos percutantes, ses articles de blog et ses messages sur Instagram, bourrés d'humour et d'ironie. Comme lorsque sorti du coma à Berlin après l'empoisonnement dont il accuse le Kremlin, il s'amuse de pouvoir respirer sans assistance, "un procédé étonnant", dit-il, "je le recommande".

Cet humour grinçant contraste avec les blagues obscures ou remarques désobligeantes d'officiels et de M. Poutine lui-même. Alexeï Navalny "parle la même langue que les jeunes, ils s'identifient", souligne M. Kalatchev. "Ses vêtements, sa femme, sa famille... Il représente la classe moyenne urbaine, les citoyens en colère".

Rejet de l'appel de complices de Carlos Ghosn contre leur extradition au Japon

Une cour d'appel américaine a rejeté jeudi le dernier recours contre leur extradition vers le Japon de deux Américains, accusés d'avoir aidé l'ancien patron de Renault-Nissan Carlos Ghosn à s'enfuir de Tokyo vers le Liban en décembre 2019.

Michael Taylor et son fils Peter Taylor ont été arrêtés en mai 2020 après que le Japon a émis un mandat d'arrêt à leur encontre. Les deux hommes avaient déposé "une motion d'urgence pour suspendre leur remise et leur extradition au Japon",

selon des documents judiciaires, et ainsi obtenir assez de temps pour contester une précédente décision autorisant leur extradition.

Un panel de trois juges d'un tribunal de Boston (nord-est des Etats-Unis) a statué jeudi que le père et le fils Taylor "avaient échoué à démontrer une possibilité de succès" dans cette contestation judiciaire et, "plus globalement, avaient échoué à démontrer qu'une suspension était acceptable".

Une juge fédérale américaine avait donné son feu vert fin janvier

à leur extradition vers le Japon, estimant que les arguments invoqués par Michael Taylor et son fils Peter Taylor, selon lesquels ils risquaient notamment d'être soumis à des conditions proches de la torture dans les prisons japonaises, n'étaient pas suffisants pour déroger au traité d'extradition liant Tokyo et Washington.

La juge Indira Talwani avait par ailleurs souligné que les faits qui leur sont reprochés constituaient un délit aussi bien aux Etats-Unis qu'au Japon.

Le Japon accuse Michael et Peter Taylor, ainsi que le Libanais George-Antoine Zayek, d'avoir aidé Carlos Ghosn à échapper à la justice en fuyant le pays le 29 décembre 2019.

Peter Taylor avait été arrêté à Boston alors qu'il essayait de fuir les Etats-Unis pour le Liban, où l'ancien patron de Renault-Nissan s'est réfugié, et où il n'existe pas de traité d'extradition avec le Japon.

Avec son père Michael, un ancien membre des forces spéciales américaines reconverti dans la sécu-

rité privée, ils sont incarcérés en attendant l'issue de la procédure d'extradition, car considérés comme présentant un "grand risque de fuite".

D'après les documents judiciaires américains, les trois hommes auraient aidé Carlos Ghosn à se dissimuler dans une grande caisse noire, semblable à un caisson d'instrument de musique, qu'ils auraient ensuite embarquée à bord d'un jet privé, le contrôle des bagages n'étant à l'époque pas obligatoire pour ce type d'appareil.

Amal Bourquia, néphrologue pédiatrique et présidente de l'Association Reins

Au Maroc, un nombre croissant de patients décèdent parce qu'ils n'ont pas pu être transplantés

Entretien

Professeur de médecine, spécialiste en néphrologie pédiatrique, experte en éthique et communication médicales et présidente de l'Association marocaine de lutte contre les maladies rénales "Reins", Amal Bourquia a accordé une interview à la MAP dans laquelle elle a passé en revue les derniers développements de la situation du don d'organes au Maroc.



Quel est l'état des lieux du don d'organes dans notre pays ?

Alors que la première transplantation rénale avec donneur vivant a été réalisée au Maroc en 1986, à ce jour le Maroc n'a pu effectuer que 600 transplantations rénales, dont 60 à partir de sujets en état de mort encéphalique, soit environ 17 greffes par million d'habitants depuis 1990, des chiffres dérisoires comparés à la demande. Il y a 7 Centres autorisés tous dans le secteur public.

Par ailleurs, les candidats éventuels au don d'organes après la mort sont rares au Maroc malgré les dispositions légales. La loi concernant le don et la greffe d'organes a vu le jour en 1998 (loi n°16-98 relative au don, au prélèvement et à la transplantation). Mais depuis cette date, seules 1.100 personnes, dont plus de 700 à Casablanca, se sont inscrites aux registres du don d'organes après la mort, mis à la disposition des volontaires au niveau des différents tribunaux de première instance du Royaume.

Au Maroc, un nombre sans cesse croissant de patients décèdent parce qu'ils n'ont pas pu être transplantés. Une simple analyse de ces chiffres permet de noter qu'ils ne traduisent ni le niveau médical du Maroc ni la gé-

nérosité des Marocains. Ils nécessitent, cependant, une analyse profonde pour mettre l'accent sur les insuffisances et décupler les efforts afin d'augmenter le nombre de transplantations dans notre pays où le grand besoin est sans cesse en augmentation.

Que pourriez-vous dire sur l'apport de votre association en la matière ?

"Reins" est la principale association au Maroc qui travaille pour la promotion du don d'organes en militant sur tous les fronts. Forte de son expérience et de ses actions inlassables tendant à promouvoir le don d'organes dans notre pays, l'Association "Reins" continue de plaider pour aider les patients à sortir de la dialyse par le développement de la greffe.

Le don d'organes est un acte citoyen de générosité permettant de sauver des vies, que la loi encourage et que la religion encourage de façon très précise. Pour sensibiliser la population mais également les professionnels de la santé, notre association a engagé de nombreuses actions dont des sessions de signature du registre du don au niveau des tribunaux de première instance (Casablanca, Rabat, Tanger), et développe régulièrement des actions de communication et d'in-

formation pour être proche du citoyen et l'aider à faire son choix en ayant toutes les informations nécessaires.

De même, "Reins" a produit des documents très variés touchant tous les aspects du don en français et en arabe : livres, dépliants, affiches. Elle a aussi créé et gère actuellement de nombreux réseaux sociaux dont le site www.reins.ma, quatre pages Facebook dont celle du Réseau marocain pour le don d'organes et produit des films et des reportages.

L'association a aussi réalisé des travaux de recherche pour évaluer la perception du don au sein de la population marocaine. Dernièrement, elle plaide pour le changement de la loi pour que les Marocains deviennent tous donneurs potentiels en dehors de ceux qui exprimeraient leur refus, c'est la seule voie qui pourrait aider à sauver les personnes en attente de greffe. Un militantisme dans ce sens paraît essentiel.

Est-ce qu'on peut parler d'une frontière poreuse entre le don et le trafic d'organes ?

Le corps humain n'a pas de prix et ne peut être l'objet de commerce, un principe qui ressort dans de nombreux textes de loi qui régissent les greffes d'or-

ganes dans le monde.

Les interdictions de la libre disposition de la personne de son corps sont en grande partie justifiées par la commercialisation du corps humain qui peut en résulter. Un commerce libre des éléments du corps humain serait dégradant et moralement indéfendable.

L'apparition de ce type de marché pourrait susciter des attitudes sociales avec des pauvres qui vendraient régulièrement un rein. Il arrive que certaines personnes pensent que l'instauration de motivations financières en faveur du don d'organes encouragerait un plus grand nombre de personnes à y consentir, d'autres pensent qu'une telle pratique aurait de mauvaises répercussions sociales : perte du sens généreux du don, exercice d'une forte pression sur les plus démunis et développement de la commercialisation du corps humain. Nous devons condamner sans équivoque ces pratiques.

Au Maroc, ces pratiques sont inexistantes, à cause notamment de l'existence d'une loi très sévère à ce sujet. Cependant, certains Marocains peuvent faire le déplacement à l'étranger pour se faire greffer un rein.

Jean-Claude Carrière, entre cinéma et littérature

Portrait



Jean-Claude Carrière, écrivain français prolifique et scénariste aux côtés notamment de Luis Bunuel, mort lundi à l'âge de 89 ans, se définissait comme un "conteur", "plus attiré par son différent que par son semblable".

Apprécié autant par la critique que par le public, il était un véritable "athlète" de l'écriture, à la croisée des chemins entre cinéma, théâtre et littérature.

Au total, il a signé une soixantaine de scénarios ainsi qu'environ 80 ouvrages (récits, essais, comme ses Dictionnaires amoureux de l'Inde et du Mexique, traductions, fictions, entretiens). Il a été en outre acteur, dramaturge et parolier pour Juliette Gréco, Brigitte Bardot ou Jeanne Moreau.

"J'ai travaillé toutes les formes d'écriture. Je pense que je possède un bon arsenal. Il y a quelque chose en moi qui se satisfait d'être au service d'un auteur, de se couler dans sa pensée, de l'adapter au mieux. Je n'ai pas d'ego", assurait cet humaniste distingué et affable à la grande puissance de travail et

à l'humour corrosif.

Costaud, solide, barbe courte et moustache légère poivre et sel, cheveux courts, Jean-Claude Carrière a placé sa vie sous le signe des "rencontres, des amitiés et des maîtres de vie", comme le Dalaï Lama, avec lequel il a écrit un livre, ou le cinéaste espagnol Luis Bunuel, avec lequel il collabora dix-neuf ans, jusqu'à sa mort.

Autre rencontre importante : celle du dramaturge britannique Peter Brook pour qui il adapta à la scène l'inégalé "Mahâbhârata", épopée de la mythologie hindoue, présentée pendant neuf heures d'affilée au festival d'Avignon en 1985 devant un public sous le choc. "Le voir en oubliant que je l'avais écrit fut un des grands bonheurs" de sa vie, assurait-il.

"Radicalement athée", mais "passionné par la religion et ses déviances", étranger à tout fanatisme, il a écrit sur le bouddhisme et l'hindouisme mais aussi sur le christianisme avec son roman le plus célèbre, "La controverse de Valladolid", sur la conquête du Nouveau-monde par les Espagnols, décliné en

pièce et adaptation télévisée.

On lui doit également des travaux sur l'islam (par ses traductions de poésie persane, avec son épouse, l'écrivaine iranienne Nahal Tajadod, dont il a eu une fille).

Comme scénariste, il est au générique de films majeurs : "Le Journal d'une femme de chambre", "Belle de jour" et "Le charme discret de la bourgeoisie" (Luis Bunuel), "Taking Off" (Milos Forman), "Borsalino" (Jacques Deray), "Le tambour" (Volker Schlöndorff, Palme d'or à Cannes), "Danton" (Andrzej Wajda, prix Louis Delluc 1982), "L'insoutenable légèreté de l'être" (Philipp Kaufman), "Cyrano de Bergerac" (Jean-Paul Rappeneau), "Le retour de Martin Guerre" (Daniel Vigne) qui lui vaut le César du meilleur scénario en 1983.

Il a reçu en 2014 un Oscar d'honneur pour son oeuvre de scénariste.

Né le 17 septembre 1931 à Colombières-sur-Orb (sud de la France) de parents viticulteurs montés près de Paris en 1945 pour ouvrir un café, le jeune homme se révèle vite un élève

brillant.

Il devient boursier, saute dans l'ascenseur social qui le propulse à la prestigieuse Ecole Normale Supérieure, Normale Sup, d'où est issue une partie de l'élite intellectuelle française. A 26 ans, il signe son premier roman, "Le Léopard", fait son service militaire en Algérie, rencontre le réalisateur Jacques Tati et le débutant Pierre Etaix. Avec ce dernier, il reçoit l'Oscar 1962 du meilleur court-métrage de fiction pour "Heureux anniversaire".

Bibliophile, passionné par le dessin, l'astrophysique, le vin et bien d'autres choses encore, amateur de Tai-Chi-Chuan (art martial), Jean-Claude Carrière a présidé pendant dix ans la Fémis, l'École nationale supérieure des métiers de l'image et du son, principale école du cinéma en France. Toujours très actif malgré l'âge, il avait écrit en 2018 un dernier essai, "La vallée du néant", et cosigné en 2020 le scénario du long-métrage "Le sel des larmes" de Philippe Garrel.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

QUI TIRE SUR LE BLEU	CAFARD INTENTER UN PROCÈS	CONNU PIGE	TROUILLE	VERRE DE BIÈRE	VASE FUNÉRAIRE	EN VRAC	GLORIFIÉ
					SURPLUS EN CLAIR		
EN PLUS		LETTRES DE MONROE		MENU			
ANNONCE UNE SUITE		GROS NUJAGE	ÉGARÉ			APPLIQUÉ	
POÈTE ALGÉRIEN 1926-1973				SHOOT	NACRÉ	NAVIRE À VOILES	FORME D'AVOIR
MÉTAL	RUISSEAU ENCEINTE		POSSESSIF	FÛTS			À LA MODE
		VA DE MAL EN PIS PRISONS				UTOPISTE	
PÈRE DE THÉSÉE			BAGARRE FIN D'ANNÉE			EN VAIN COLIP D'ÉCLAT	
PRONOM		PRONOM PAREIL		ASSISE		LETTRES DE FIDEL ABER	CHEVILLE TORDUE
CHANCE			INTERDIT BASQUE				
VILLE DE SYRIE				VOYELLES	EN BIAIS		QUARTIER DE CRÉTEIL
ÉTAPE					ENZYMES		
LETTRES DE THALÈS		DÉMENT-IR				DAME	

Solution mots flechés d'hier

POMPE TTE	CELLULAIRE	ARRÊTÉ	EFFARÉ	A	EN BOHÈME	IMMOBILE	RECHERCHÉ DE BONS MOTS	CREUX DE CESTONAC	E	AVANCE
EM	È	È	È	È	SOPHISM	N	A	P	C	
STUPÉFAIANT	OPIUM				EN VENTE INACTIF	EN		FIN DE VERBE	IR	
BISMUTH	B	I	ACIER	R	PRIS ENTRE DEUX FEUX	O	R	A	N	G
PREMIER PROF D'UN LIVRE	I	N	C	I	P	I	T	INSIDIEUX	DÉBUT D'ORAGE	A
	A	L	G	I	E	CONSERVATEUR	S	E	L	U
DOULEUR ARTICULAIRE	E	L	DÉGÉNÉ	P	PERSONN	SOTTÉ	I	UNITÉ ALLEMANDE	A	EN ATTENTE
ANNONCE UNE SUITE	E	T	O	F	F	E	R	NOTE	R	PUNIR
	E	T	A	I	L	G	R	I	V	R
BORDON	O	R	E	A	N	E	E	ENLÈVE	A	
	O	R	E	E	T	E	A	GRECQUE	LA MODE	EN FOLIE LE TTRIS DE SATE
NOTE PRODUIT	D	O	U	T	O	P	I	S	T	E
	J	U	N	K	I	E	I	N	T	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saïdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthry
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahrouya
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017 www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											
XI											

HORIZONTALEMENT

- Ne pense pas, mais réfléchit la lumière.
- Mots.
- Bleues - Feu de forêt.
- Balaise - Rocambole en Espagne - Début de message.
- Possessif - En Seine-Maritime.
- Ami de Maupassant - Canard.
- Eus le culot - Dur.
- Note - Encore cette peau de vache ? - Noble portugais.
- Senteur - Une station spatiale complètement explosée.
- Gosse - Passe à Evreux.
- Pour des souhaits.

VERTICALEMENT

- Tôles froissées.
- Mises au calibre - Petite future étoile.
- Le prix - Est dans les virages.
- Mit au courant - A l'envers : soignai ses pieds.
- Potes de Panoramix - A l'envers : la moitié de la tienne.
- Vieux démonstratif - Pigeonné.
- A mis en colère Charles - Disque.
- Sortir une vessie en épelant - Faut faire avec Stations spatiales (quiremonte/maiscen'estpasvrai).
- Sport - C'est sec.
- Chrétien d'arabe - Endort le petit à moitié - Bruit de couloir.
- Cérémonie du feu.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	I	M	M	O	N	D	I	C	E	S
II	M	O	U	S	S	E	L	I	N	E
III	M	U	R	E		R	E	T	A	P
IV	O		S	E	I	N		E	T	A
V	R	A		S	R	I	O	S	A	R
VI	A	V	E		R	E	S		T	E
VII	L	I		T	A	R	E	S		M
VIII	I	R	E		D	E	R	A	S	E
IX	T	O	U	A	I		A	R	A	N
X	E	N	T	R	E	F	I	L	E	T

Grilles de sudoku

Facile

	5	8		3				
2			5		4	9		
		4		6	1		8	2
	6		8			1	9	
		7		9		6		
	4	9			2		5	
4	2		9	7		3		
		1	4		3			9
				2		8	4	

Moyen

3			4	9				6
	2	4			7			5
			1					9
	4		3	6		8		
5				1				7
		1	5	4			9	
7				1				
	5	8				9	2	
8			2	3				6

Difficile

			6		3		7	9
				7	2	6		3
3	7						2	
	5			4			8	
	9						3	5
9		6	1	8				
2	1		4		7			

Expert

			5		2	4		
6				1				
4	9						5	
1		6			8		5	
	6						7	
8	5			9				6
	4				5		7	
				8				1
		1	3		4			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	1	2	5	8	6	9	3	4
8	9	6	3	1	4	7	5	2
4	3	5	9	2	7	8	1	6
9	5	1	8	6	2	3	4	7
2	7	8	4	3	1	6	9	5
3	6	4	7	5	9	2	8	1
6	8	3	1	7	5	4	2	9
5	4	7	2	9	8	1	6	3
1	2	9	6	4	3	5	7	8

Moyen

2	6	5	8	1	9	7	3	4
3	8	1	6	4	7	5	2	9
7	9	4	5	3	2	8	6	1
8	3	2	7	9	4	1	5	6
6	1	9	2	5	3	4	8	7
4	5	7	1	6	8	3	9	2
5	2	8	4	7	6	9	1	3
9	7	6	3	8	1	2	4	5
1	4	3	9	2	5	6	7	8

Difficile

4	9	7	1	6	3	8	2	5
6	1	2	5	8	4	7	3	9
5	8	3	2	9	7	6	1	4
9	2	1	8	7	6	5	4	3
3	4	6	9	5	1	2	7	8
8	7	5	3	4	2	9	6	1
1	6	8	4	2	9	3	5	7
2	3	9	7	1	5	4	8	6
7	5	4	6	3	8	1	9	2

Expert

5	7	1	3	2	8	6	4	9
2	9	8	6	1	4	7	5	3
4	6	3	9	7	5	8	1	2
8	2	6	1	9	7	5	3	4
9	1	4	5	6	3	2	8	7
3	5	7	8	4	2	1	9	6
6	3	2	4	5	1	9	7	8
7	8	5	2	3	9	4	6	1
1	4	9	7	8	6	3	2	5

Le Groupe LPF inaugure une nouvelle usine à Casablanca

Le Groupe "Le Piston Français" (LPF) a inauguré, mercredi à Casablanca, une nouvelle usine dédiée à la production de pièces mécaniques de haute technicité pour l'aéronautique, renforçant ainsi sa présence industrielle au Maroc.

Située dans la zone d'accélération industrielle de Nouaceur "Midparc", LPF Casablanca est la première usine au Maroc dédiée à l'usinage de pièces circulaires en métaux durs pour les moteurs d'avions. Cette nouvelle structure, qui intègre l'écosystème moteurs d'avions mis en place dans le cadre du Plan d'accélération industrielle, renforce le positionnement du Royaume sur des spécialisations technologiques à forte valeur ajoutée, rapporte la MAP.

Avec un investissement en moyens de production de 55 millions de dirhams (MDH), cette unité construite sur un terrain de 6.828 m² dont 4.078 m² de surface couverte emploiera 100 personnes à l'horizon 2024. Elle permettra au Groupe LPF d'augmenter sa capacité de production et de conquérir des marchés auprès de nouveaux clients. Cette inauguration s'est déroulée en présence notamment du gouverneur de la province de Nouaceur, Abdallah Chater, de représentants du ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique, du consul général de la France à Casablanca, Serge Mucetti, et du président d'honneur du Gimas et président de la société Midparc, Hamid Benbrahim El-Andaloussi.

A cette occasion, Ali Seddiki, directeur général de l'industrie au ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie numérique, a souligné que le Maroc marque un pas majeur en matière d'intégration de l'écosystème de la propulsion aéronautique, l'un des domaines les plus complexes de l'industrie aéronautique.

Cet investissement permettra la création d'emplois qualifiés dans les catégories d'ingénieur, technicien spécialisé et opérateur qualifié, s'est réjoui le responsable, ajoutant que l'ouverture de cette usine confirme la qualité des compétences marocaines ainsi que la résilience de l'industrie aéronautique nationale.

Pour sa part, Adel Bidaoui, directeur de PLF Casablanca, a indiqué que l'inauguration de ce site permet de passer à une importante phase sur le plan technologique au Maroc, vu sa spécialisation dans des pièces de haute technicité.

Cette usine constitue la première brique d'un futur écosystème "moteur", a-t-il expliqué, ajoutant que l'évolution du groupe au Maroc pendant plus de 20 ans a permis de monter en gamme et de prouver les capacités des compétences marocaines.

Disposant d'une main-d'œuvre marocaine fortement qualifiée, le secteur aéronautique national confirme, à travers ce nouvel investissement, son attractivité que le Royaume a su développer et hisser au plus haut niveau technologique grâce à la vision éclairée de S.M le Roi Mohammed VI. Le Groupe LPF est présent au Maroc depuis 1999, date de création de la société SERMP située à la technopole de Nouaceur, qui fut l'une des premières usines aéronautiques du Maroc. Acteur majeur dans la réalisation de pièces et ensembles mécaniques aéronautiques depuis plus de 70 ans avec 7 implantations dans 3 pays, le groupe figure parmi les leaders européens pour la réalisation de pièces de moteurs d'avions et d'hélicoptères.

Une production record de blé et de riz attendue à l'échelle mondiale



Les stocks mondiaux de céréales devraient connaître une forte baisse cette année, selon les nouvelles prévisions de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Les prévisions du mois de janvier 2021 laissent entrevoir une augmentation des volumes des échanges et une forte baisse des stocks mondiaux de céréales, a indiqué l'agence onusienne dans son bulletin sur l'offre et la demande de céréales.

D'après les nouvelles prévisions de l'organisation internationale, les stocks mondiaux de céréales devraient diminuer de 2,2% et atteindre 801 millions de tonnes, leur niveau le plus bas depuis cinq ans.

Ils accuseraient ainsi un « repli de pas moins de 64,3 millions de tonnes par rapport à décembre et de 17,8 millions de tonnes par rapport à leur niveau d'ouverture et leur niveau le plus bas depuis cinq ans », a souligné la FAO.

Pour les économistes de l'agence des Nations unies, cela ramènerait le rapport stocks/utilisation de céréales au niveau mondial à 28,3%, soit le niveau le plus bas depuis sept ans, et ces nouveaux chiffres traduisent un fort ajustement à la baisse des stocks de maïs en Chine.

Le rapport, qui s'intéresse à

l'évolution de la production, à la consommation, aux échanges et aux stocks au niveau mondial, estime désormais à 465,2 millions de tonnes la quantité de céréales qui seront échangées dans le monde en 2020-2021. Ce qui correspond à une forte augmentation de 5,7%, par rapport à la campagne précédente, qui constituait déjà un record.

Soulignons que la révision à la hausse de ces estimations « s'explique par les achats importants de maïs par la Chine, notamment aux Etats-Unis », a fait savoir la FAO ajoutant en outre que le commerce

international du riz devrait augmenter encore plus, de 7,9%, suite à la forte hausse des exportations de l'Inde.

Dans son rapport, l'organisation précise que ses nouvelles prévisions intègrent les résultats d'une révision - jusqu'à 2013-2014 - du bilan de l'offre et de la demande de maïs pour la Chine.

L'agence ajoute que « les achats de maïs d'une ampleur inattendue effectués par ce pays ces dernières semaines traduisent une demande d'aliments pour animaux beaucoup plus élevée et des disponibilités intérieures plus faibles que prévu, ce qui est probablement lié à la reprise rapide de la production porcine après l'épidémie de peste porcine africaine ».

Selon les dernières estimations de la FAO pour 2020, la production de blé et de riz devrait atteindre un record.

La tendance haussière ainsi observée devrait se poursuivre cette année, puisque « les premières prévisions indiquent une augmentation probablement modeste des cultures de blé d'hiver dans l'hémisphère Nord, soutenue par l'augmentation des superficies en France, en Inde, en Fédération de Russie et aux Etats-Unis d'Amérique ».

Selon toujours ces mêmes prévisions, dans l'hémisphère Sud, la production de maïs devrait dimi-

nuer quelque peu en Argentine et au Brésil par rapport aux niveaux records, tout en restant supérieure à la moyenne. Les perspectives de production en Afrique du Sud et dans les pays voisins sont favorables.

Il est à noter que les dernières prévisions concernant la production mondiale de céréales en 2020 s'établissent à près de 2.744 millions de tonnes, en légère hausse (0,1%) par rapport aux prévisions précédentes datant de décembre, a relevé la FAO dans son bulletin.

Parmi les céréales principales, les prévisions concernant la production mondiale de blé ont été révisées à la hausse de 4,8 millions de tonnes et atteignent le record historique de 766,5 millions de tonnes.

Enfin, comme nous l'avons souligné dans une de nos éditions précédentes, les cours mondiaux des produits alimentaires ont connu en janvier dernier leur huitième mois consécutif de hausse.

Des chiffres publiés par l'organisation, il ressort, en effet, que l'indice FAO des prix des produits alimentaires s'est élevé en moyenne à 113,3 points au premier mois de l'année 2021, marquant ainsi une hausse de 4,3% par rapport à décembre 2020 et atteignant son plus haut niveau depuis juillet 2014.

Alain Bouithy



La FAO prédit une forte baisse des stocks de céréales en 2021

L'ACAPS lance un dispositif de sensibilisation et de vulgarisation à l'éducation financière

L'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS) a annoncé, récemment, le lancement d'un nouveau dispositif de sensibilisation et de vulgarisation en matière d'éducation financière au profit du grand public.

"Consciente que l'éducation financière est une composante majeure de l'inclusion financière et de la protection des consommateurs, l'ACAPS déploie dès ce mois de février un vaste dispositif de vulgarisation et de sensibilisation au profit du grand public", indique l'Autorité dans un communiqué.

Ce dispositif consiste en un catalogue varié de nouveaux supports d'éducation financière qui se veulent didactiques et instructifs, fait savoir la même source. Il

propose une série de vidéos en motion design, des fiches conseils, des bandes dessinées ou encore des fiches "Step By Step", qui permettent aux assurés, affiliés et adhérents de prendre connaissance de leurs droits et obligations en matière d'assurance et de prévoyance sociale.

A travers cette action, l'ACAPS tend à renforcer l'information et la sensibilisation du grand public en rendant accessible via différents formats les connaissances de base en lien avec les secteurs contrôlés par l'Autorité. Disponible sur le lien "https://www.acaps.ma/fr/education-financiere", ce dispositif sera étalé sur plusieurs mois et de nombreux supports viendront l'enrichir au cours de l'année 2021.

La DGI lance le service en ligne "e-réclamation"

La Direction générale des impôts (DGI) a lancé un service en ligne dénommé "e-réclamation" au profit de ses usagers. A travers une interface intuitive, le téléservice "e-réclamation" permet aux adhérents des services en ligne SIMPL le dépôt et le suivi de leurs réclamations, indique la DGI dans un communiqué.

Par ailleurs, les adhérents des services en ligne SIMPL ont dorénavant la possibilité d'opérer le suivi de leurs réclamations directement via l'appli-

cation mobile "Daribati".

Téléchargeable gratuitement sur les plateformes Play Store (Android) et App Store (IOS), l'application mobile "Daribati" offre divers services tels que la consultation de la situation fiscale (déclarations, versements, remboursements et restitutions, taxes et impôts émis...), le paiement des impôts et taxes, l'achat des timbres fiscaux, le téléchargement d'attestations, etc, note la même source.

La micro-irrigation, un levier primordial de l'avenir agricole du Royaume

Le Maroc souhaite que ses ressources en eau soient optimisées et utilisées de façon rationnelle. Le passage au système de goutte-à-goutte pour la plupart des agriculteurs permettrait d'économiser ces ressources vitales, d'accroître le rendement des cultures, à terme, mais surtout d'assurer la sécurité alimentaire, qui a été dramatiquement menacée par la Covid-19 dans plusieurs pays.

Système révolutionnaire dans l'agriculture, la micro-irrigation fait face aux changements climatiques et à la sécheresse. Mis à part l'économie des ressources en eau, indispensable à l'agriculture, et leur bonne gouvernance, la micro-irrigation goutte-à-goutte permet d'augmenter la productivité, particulièrement en cas d'irrégularité des précipitations durant la saison de culture, et de réduire des risques d'attaques des parasites ou des maladies des plantes.

Abdessalam, jeune agriculteur à Sidi Khdim, aux environs de la ville de Bouznika, relève, dans une déclaration à la MAP, que l'objectif de cette technique, qui consiste à n'apporter de l'eau que dans une partie du sol de manière précise, est aussi d'avoir une récolte de qualité meilleure et une productivité importante.

Pour planter ou semer, ce système d'irrigation est devenu obli-

gatoire non seulement pour avoir un rendement continu mais également pour assurer une sécurité alimentaire sur toute l'année, a précisé cet agriculteur qui a opté pour ce système. "En cas de sécheresse, l'offre des produits agricoles est strictement liée aux superficies irriguées", a-t-il dit, notant, à ce propos, que "grâce à l'irrigation au goutte-à-goutte, les fruits ou légumes pourraient être cultivés, plusieurs fois au lieu d'une seule fois par an".

Il a, à cet égard, mis en avant l'importance de l'entretien régulier et correct du système, qui est souvent négligé, et qui peut se faire pendant la production mais égale-

ment lors de la rotation des cultures.

Les impuretés peuvent boucher le réseau, d'où la nécessité d'utiliser une eau propre, notamment si celle-ci provient de cuves ou de récupération d'eau de pluie, a-t-il averti. "Le Maroc a connu de fortes pluies récemment, et les agriculteurs ont intérêt à conserver cette eau pure pour pouvoir l'utiliser. Il s'agit d'un processus à la fois écologique et économique", a précisé Abdessalam, soulignant l'importance de la gestion et la préservation de cette ressource vitale.

"Avec la limitation des ressources en eau dans certaines régions, le goutte-à-goutte s'avère une solution parfaite", a relevé l'agriculteur, notant toutefois que l'investissement dans un équipement pareil est onéreux pour les petits agriculteurs.

Pour les exploitants agricoles, la mise en place d'un réseau d'irrigation localisée (notamment le goutte-à-goutte) est un exploit majeur compte tenu des avantages qu'il procure. Néanmoins, plusieurs d'entre eux estiment que les frais générés par l'installation de ce système sont considérablement élevés, un des freins à la propagation d'une telle innovation auprès de ces petits agriculteurs.

Contacté par la MAP, Abder-



rahman Naili, qui est à la tête de la direction régionale de l'agriculture de Casablanca-Settat (DRA-CS), a relevé que le système goutte-à-goutte "n'est pas coûteux" pour l'agriculteur puisqu'il est subventionné par l'Etat, relevant que cette méthode d'irrigation bénéficie d'une subvention entre 40.000 et 65.000 dirhams en cas de bassin. "Si la superficie est supérieure à 5 ha, l'agriculteur paye seulement 20%", a précisé M. Naili.

Le directeur régional a, en outre, relevé que le retour sur investissement est assuré dans une année, maximum 2 ans. Pour ce qui est de la superficie actuelle en goutte-à-goutte au niveau de la région Casablanca-Settat, M. Naili a précisé que celle-ci dépasse les 40.000 ha.

Au Maroc, l'agriculture irriguée s'est imposée comme une partie importante de l'économie en tant que productrice de richesses et créatrice d'emplois. En moyenne, le secteur irrigué au niveau national contribue à hauteur de 99% dans la production de sucre, 82% pour les cultures maraîchères, 100% pour les agrumes, 75% pour les fourrages et 75% pour le lait, lit-on dans un document publié sur le site du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts.

En outre, ce secteur assure près de 120 millions de journées de travail par an, soit environ 1 million 65 mille emplois dont 250 mille permanents.

Par Maria Mouatadid (MAP)

Un système révolutionnaire permettant d'augmenter la productivité en cas d'irrégularité des précipitations

Convention pour l'accompagnement des primo-entrepreneurs dans la région de Casablanca-Settat

Des acteurs de divers horizons ont décidé de joindre leurs efforts pour assurer un accompagnement post-créeation des primo-entrepreneurs dans la région de Casablanca-Settat, dans le sillage du soutien consacré aux jeunes porteurs de projets.

Une convention a été signée, récemment, à cet effet entre la Chambre française du commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM), l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC), le Centre régional d'investissement (CRI) de Casablanca-Settat et la Caisse centrale de garantie (CCG), rapporte la MAP.

Le partenariat vise à mettre en place des

dispositifs d'appui aux primo-entrepreneurs, y compris les bénéficiaires du programme Intelaka et qui ont déjà bénéficié d'un accompagnement sur la phase pré-créeation par l'ANAPEC ainsi que par d'autres partenaires.

Le risque de défaillance est particulièrement élevé durant les trois années suivant la création de l'entreprise, d'où l'importance de soutenir les jeunes porteurs de projets, souligne-t-on dans un communiqué.

L'objectif est de les aider à développer leurs compétences entrepreneuriales, de leur apporter toutes les informations utiles (fiscalité, juridique, marchés cibles...) et de leur faciliter l'accès aux réseaux d'affaires, en vue

de leur permettre de décrocher leur première commande.

Quinze entrepreneurs de la région bénéficieront de différents programmes: tutorat, networking, apprentissage entre pairs... etc. Ils auront également la possibilité d'être accompagnés par des experts, des mentors et éventuellement des "business angels".

Par la même occasion, la CFCIM a signé une autre convention avec l'Anapec, Lydec, Ingelec, Clemessy Maroc et l'Ecole nationale supérieure de l'électricité et de la mécanique (ENSEM) portant sur un parcours de formation complémentaire pour l'amélioration de l'employabilité des techniciens spécialisés en électricité.

Cette initiative vise à réduire le décalage entre les compétences des demandeurs d'emploi et les besoins concrets des industriels qui peinent à trouver certains profils qualifiés. Elle a donc pour ambition de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes tout en permettant aux entreprises de répondre à leurs besoins.

Dans ce cadre, les partenaires ont convenu de travailler conjointement pour mettre en place un dispositif de formation à la carte en mode alternance, innovant et de courte durée. La phase pilote du projet prévoit de recruter une première promotion de 25 techniciens.



Les héros de Disney talonnent le pionnier Netflix

Le succès des plateformes de streaming du "royaume enchanté" a éclipsé en 2020 ses problèmes dans le monde réel, et augure d'une reprise radieuse en 2021, grâce aux franchises populaires sur Disney+, à la reprise des événements sportifs, et à la vaccination contre le Covid-19.

Les services Disney+, ESPN+ (sport), et Hulu, comptaient 146 millions d'abonnés à la fin de l'année, d'après un communiqué de résultats publié jeudi. A lui seul, Disney+, qui a pris du service en novembre 2019, détient près de 95 millions d'abonnés. La plateforme a largement bénéficié des mesures de confinement, de l'immense catalogue du groupe californien et de prix peu élevés par rapport aux concurrents. Par comparaison, Netflix, le pionnier et leader du streaming de vidéos sur abonnement (SVOD), a récemment dépassé les 200 millions d'utilisateurs dans le monde. "Parmi les récents lancements de produits, Disney+ a été l'un des plus réussis", s'est enthousiasmé Eric Haggstrom, analyste chez eMarketer.

Cet accomplissement compense en partie l'année difficile que le géant du divertissement vient de traverser à cause de la pandémie, qui a entraîné la fermeture des parcs d'attraction et des cinémas. En tout, Disney n'a gagné que 17 millions de dollars de bénéfice net pendant la saison des fêtes, au lieu de 2,1 milliards il y a un an. Mais le groupe californien "va continuer à grandir dans le streaming, tandis que ses parcs, ses branches de télévision et de cinéma vont rapidement se reprendre grâce à la vaccination et à l'expression de la demande contenue depuis des mois", a commenté Eric Haggstrom. Avec les secondes vagues de la pandémie de Covid-19, certains parcs d'attraction ont dû réformer leurs portes, comme les Disneyland de Paris et de Hong Kong. D'autres sont restés ouverts, mais avec des capacités limitées. Ils ont d'ailleurs parfois dû refuser l'entrée de visiteurs supplémentaires. La branche "parcs, expériences et produits dérivés" n'a généré que 3,6 milliards de dollars de recettes, moitié moins que l'année

dernière au même trimestre. "Nous opérons à 35% de nos capacités totales", a expliqué Christine McCarthy, la directrice financière de l'entreprise, lors d'une conférence à destination d'analystes financiers. Elle a précisé que ses équipes étaient concentrées sur les moyens de générer plus de revenus par visiteur : "quand les gens passent un super moment dans nos parcs ils dépensent plus d'argent". Au sein de la branche de distribution du groupe, qui représente l'essentiel du chiffre d'affaires, le segment des télévisions traditionnels est resté stable avec 7,7 milliards de revenus, malgré les annulations et reports de programmation. Le segment des plateformes, en revanche, a généré 3,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires lors du trimestre écoulé, en hausse de 73% sur un an.

La saison des fêtes a été rythmée par plusieurs sorties populaires, dont, fin octobre, la deuxième saison de *The Mandalorian*, une série qui se déroule dans l'univers de *Star Wars*. Disney+ a suscité l'engouement grâce à son catalogue et ceux des studios Pixar,

Marvel, ou encore National Geographic. La plateforme s'est aussi donnée pour objectif de diffuser des nouveaux contenus toutes les semaines et une centaine de nouveaux titres par an. "Il faut que nous gardions un rapport qualité-prix très élevé, et il n'y a pas de meilleur moyen d'y arriver que de faire tourner la machine à franchises pour sortir de nouveaux opus tous les mois", a élaboré Bob Chapek, le patron de la société. "Les contenus sont le principal facteur dans l'acquisition et la rétention de nouveaux abonnés", a souligné Christine McCarthy, avant de confirmer que l'objectif de rentabilité pour le service de streaming était maintenu pour l'année fiscale 2024.

Pour l'année en cours, Disney a prévu de rester flexible en matière de sorties au cinéma ou sur internet. Par exemple, "Black Widow" est prévu pour les cinémas, mais nous allons suivre de près la réouverture des salles et l'appétit des consommateurs pour décider s'il faut revoir notre décision ou pas", a déclaré Bob Chapek.

Vernissage à Casablanca d'une exposition de l'artiste photographe Jamal Cherkaoui Elmorsli



Le vernissage de l'exposition "Invitation" de l'artiste photographe Jamal Cherkaoui Elmorsli, qui donne à découvrir la magie de sa ville natale Boujaâd, a eu lieu, jeudi soir à la galerie "Mine D'art".

Cette exposition, qui se poursuit jusqu'au 25 février, est une invitation au rêve, à la contemplation et à la découverte de cette ville sanctuaire qui regorge de richesses humaines, historiques et patrimoniales.

Dans une déclaration à la MAP, l'artiste photographe a confié que cette exposition a pour principal objectif de faire découvrir cette cité aux niveaux national et international. "C'est ma ville natale et il est de mon devoir de porter haut le drapeau de cette ville riche en histoire", a-t-il dit. Dans cette exposition, le public aura l'opportunité de découvrir les lieux mythiques de la ville, ses ruelles et son histoire.

Cet artiste qui ne se lasse jamais de dire comment il est fier d'être né dans la

ville de "Bouâbid Charki", promet à tous ceux et celles qui viendront visiter Boujaâd un plaisir et une expérience singulière.

Pour le peintre Abderrahmane Ouardane, "l'artiste Jamal Cherkaoui Elmorsli porte bien son nom. Il voue une passion indicible à Boujaâd, sa ville natale et le foyer mythique des chorfas Cherkaouis".

"D'une discrétion imprégnante, notre artiste actionne sans trêve ses clics pour réaliser un flot impressionnant d'images sur sa terre d'origine. Ses clichés dévoilent un Boujaâd que le tourisme ignore", a-t-il dit, soulignant que "la photo et les jeux de lumière sont pour Jamal les instruments privilégiés pour écrire l'histoire des Cherkaouis. Il nourrit cette écriture par un imaginaire saisissant qu'il puise au fin fond de ses racines". Une porte chargée d'histoire, des mains ridées de labeurs, une bicyclette abandonnée ou encore un caftan accroché au mur, l'artiste n'a de cesse de mettre en scène les témoins

d'un vécu riche et foisonnant.

"L'invitation de Jamal nous introduit dans Les espaces secrets des siens. Ces citoyens qui habitent Boujaâd, qui font la ville et qui donnent sens et âme à son existence. Son appareil photo interroge sans cesse l'effervescence des jeunes, les sourcillements des vieux, l'inconscience des enfants et les mille cachoteries qui tissent les contes et légendes de la région", ajoute M. Ouardane.

Pour sa part, l'anthropologue Nourredine Elhachami Oudghiri indique "qu'avec les œuvres du photographe Jamal, nous faisons une double découverte. Nous découvrons d'abord la magie de Boujaâd, ville sanctuaire qui invite au ressourcement par ses édifices, ses zaoüias, ses ruelles pavées qui semblent guider les pas du visiteur vers des lieux où il se retrouve en tant qu'être en quête de lui-même et nous découvrons également des images apaisantes pour le cœur et l'esprit, car elles subliment la simplicité".

Mohamed Mechbal remporte le Prix du Roi Fayçal de la langue arabe et de la littérature



Le Prix international du Roi Fayçal de la langue arabe et de la littérature, édition 2021, a été décerné à l'universitaire marocain Mohamed Mechbal.

Le jury du Prix du Roi Fayçal de la langue arabe et la littérature, placé sous le thème "La nouvelle rhétorique", a choisi M. Mechbal, enseignant à la Faculté des lettres et des sciences humaines à l'Université Abdelmalek Essaâdi de

Tétouan, en récompense de son projet scientifique qui cadre parfaitement avec l'objet du Prix.

Les travaux et publications de Mohamed Mechbal sont "caractérisés par la profondeur, la pertinence et l'originalité", de même qu'ils allient théorie et pratique, selon le jury du Prix. L'oeuvre de M. Mechbal cherche également à "lier la recherche en matière de rhétorique aux champs de la littérature,

de la langue et de la communication".

Initié en 1977 par la Fondation Roi Fayçal, ce Prix honore les efforts remarquables des individus et des institutions dans cinq catégories.

Selon la Fondation Roi Fayçal, ce Prix vise à inspirer les Musulmans à contribuer à tous les aspects de la civilisation, à enrichir les connaissances humaines et à promouvoir la langue arabe et les sciences.

Bouillon *de culture*

Chick Corea

Le pianiste américain Chick Corea, légende du jazz, qu'il a contribué à emmener vers une forme plus libre, le jazz fusion, est mort mardi d'une forme rare de cancer, à l'âge de 79 ans, selon un communiqué mis en ligne jeudi sur sa page Facebook. "Je veux remercier tous ceux qui, tout au long du voyage, ont aidé à faire briller les feux de la musique", a-t-il indiqué dans un message rédigé avant sa mort, selon le communiqué préparé par son équipe. "J'ai l'espoir que ceux qui ressentent l'envie de jouer, d'écrire, de se produire en spectacle, puissent le faire. Si ce n'est pour eux-mêmes, alors pour nous autres. Pas seulement parce que le monde a besoin de plus d'artistes, mais parce que c'est plus amusant", a-t-il ajouté. Le cancer du musicien "n'a été découvert que très récemment", précise le communiqué.

Compositeur et pionnier des claviers électriques et électroniques, Chick Corea était, avec Herbie Hancock et Keith Jarrett, l'un des pianistes les plus influents du XXe siècle.

Ses morceaux comme "Spain", "500 Miles High" ou "La Fiesta" sont devenus des classiques. Originaire du Massachusetts, fils d'un trompettiste de jazz, Chick Corea a appris le piano avant de savoir lire, puis s'est également mis à la batterie, vers 11 ans.



Remise des clés de l'ancien tribunal de Larache à la Fondation nationale des Musées



La Fondation Nationale des musées (FNM) s'est vue remettre, jeudi, les clés de l'ancien Tribunal de première instance de Larache, une ancienne bâtisse à l'architecture historique qui sera restaurée par la Fondation pour en faire un espace muséal.

Dans un communiqué, la FNM indique que cette remise des clés intervient suite à la signature de la convention de cession du tribunal de première instance de Larache le 26 décembre 2019, entre le ministre de la Justice, Mohamed Ben Abdokader et le Président de la Fondation Nationale des musées, Mehdi Qotbi, pour sa transformation en musée.

Cette remise des clés s'est déroulée en présence de M. Bouassam El Alamine, Gouverneur de la province de Larache, de M. Mustapha Akbibe, président du tribunal de première instance de Larache, de M. Mohamed Abdelmohssine Hassani Bakkali, procureur du Roi auprès du tribunal de première

instance, de M. Mustapha Chentouf, président du Conseil provincial de Larache, de M. Abdellah Ahssissen, président de la commune de Larache.

Elle s'est déroulée en présence aussi de M. Kamal Ben Laymoun, président du centre culturel régional de Larache, de M. Achraf Bakkali Kassemi, délégué provincial des domaines, du Président de la FNM, M. Mehdi Qotbi, du Secrétaire général de la FNM, M. Lakhliifa Dahmani et du Directeur du Musée Mohammed VI d'Art Moderne et Contemporain, M. Abdelaziz El Idrissi et du conservateur du musée de l'Histoire et des civilisations, M. Anas Sedrati.

L'ancienne bâtisse à l'architecture historique sera restaurée par la FNM, pour en faire un espace muséal conformément à sa stratégie de développement de doter chaque ville du Maroc d'un musée, et ainsi, promouvoir l'héritage culturel et le patrimoine matériel et immatériel du Royaume, conclut le communiqué.



Angelina Jolie confie avoir plutôt mal vécu les dernières années

Pour Angelina Jolie, les dernières années ont été particulièrement compliquées, et ce, en grande partie à cause de son divorce de Brad Pitt qui reste toujours en suspens. Aujourd'hui, l'actrice de 45 ans est toujours au stade de la reconstruction. Pour autant elle commence à entrevoir le bout du tunnel.

«Les dernières années ont été plutôt difficiles. Je me suis concentrée sur la guérison de notre famille. Ça revient doucement, comme la glace qui fond et le sang qui retourne dans mon corps. Je n'en suis pas encore là, mais j'espère y parvenir. Je prévois d'y arriver. J'aime être plus âgée. Je me sens bien plus à l'aise dans ma quarantaine que je ne l'étais plus jeune. Peut-être parce que... Je ne sais pas... Peut-être parce que ma mère n'a pas vécu très longtemps, alors il y a quelque chose au niveau de l'âge que je ressens comme une victoire plutôt que comme une chose triste», a-t-elle expliqué à

Vogue.

Du coup, la star a hâte de voir ce que la cinquantaine lui réserve.

«J'ai hâte d'entrer dans la cinquantaine. J'ai l'impression que je vais trouver mon rythme dans la cinquantaine. En revanche, on était sur le trampoline l'autre jour, et les enfants ont dit : "Non, maman, ne fais pas ça. Tu vas te faire mal". Et je me suis dit : "Mon Dieu, n'est-ce pas amusant ?" A une époque j'étais une star de l'action et maintenant les enfants me disent de descendre du trampoline parce que je vais me blesser», a continué l'interprète de Maléfique.

Si Angelina Jolie n'est plus une star du cinéma d'action, elle reprend petit à petit le chemin des plateaux de tournage. Cette année, elle sera à l'affiche d'Eternals de Chloé Zhao, ainsi que de Those Who Wish Me Dead, un thriller signé Taylor Sheridan.



Le prince Harry bientôt dans une célèbre émission de télévision américaine

Depuis que Meghan Markle et le prince Harry sont installés aux Etats-Unis, dans le quartier très réputé de Montecito, ils sont plus libres que jamais et peuvent se lancer dans de nombreux projets qui leur tiennent à cœur, sans rendre de comptes à qui que ce soit.

Ainsi, Meghan Markle a notamment prêté sa voix pour un documentaire de Disney, le couple a lancé son propre podcast et un très beau contrat avec Netflix a été signé. Les affaires vont donc pour le mieux pour le couple qui croule sous les projets, les idées et les sollicitations.

Si l'on en croit le très bien informé site TMZ, le prince Harry pourrait bien se lancer très prochainement dans un projet solo. En effet, le papa du petit Archie a été vu à Hollywood en compagnie de son ami James Corden. Ils étaient évidemment suivis par des caméras. D'après TMZ, il est fort probable que le frère du prince William soit en train d'enregistrer une séquence pour le célèbre Carpool Karaoke auquel de très nombreuses stars ont déjà participé.

Un épisode qui s'annonce particulièrement prometteur et qui devrait faire beaucoup parler de lui lors de sa diffusion.

Michelle Pfeiffer prête à reprendre son rôle de Catwoman

Michelle Pfeiffer ne serait pas contre le fait de renfiler la combinaison de latex de Catwoman qu'elle a portée dans Batman : Le Défi en 1992. «Je le ferais si quelqu'un me le demandait, mais personne ne me l'a encore demandé», a lancé l'actrice, non sans une certaine malice, lors d'un entretien accordé à Screen Rant.

Car cette proposition aux allures de flash-back pourrait tout à fait correspondre à la note d'intention de The Flash, le blockbuster que prépare Andy Muschietti. «Ce film est assez charnière dans la mesure où il présente une histoire qui implique un univers unifié où toutes les itérations cinématographiques qu'on a vues auparavant sont valides. C'est inclusif dans le sens où ça admet que tout ce que vous avez vu existe, et tout ce que vous allez voir existe dans le même multivers unifié», avait expliqué le réalisateur à Vanity Fair il y a quelques mois.

Des déclarations qui impliquent, d'une part, qu'il sera bientôt nécessaire de posséder un doctorat en astrophysique pour évoluer dans le DCU,

mais aussi et surtout que tous les acteurs et actrices ayant incarné un de ses personnages par le passé ont potentiellement droit à une part du gâteau. Et comme il a été annoncé que Michael Keaton allait revenir en tant que Batman au même titre que Ben Affleck dans The Flash, on ne voit pas pourquoi Michelle Pfeiffer n'aurait pas voix au chapitre. Il faut dire que la star de Scarface a offert une interprétation aussi mémorable que dérangeante de l'héroïne féline et fatale dans le Batman de Tim Burton.

Et pour apporter de l'eau au moulin, les rumeurs d'un retour du Pingouin sous les traits de Danny DeVito vont bon train. Alors on ne voit pas pourquoi l'appel de Michelle Pfeiffer ne serait pas entendu par Warner.

Quoi qu'il en soit, il reste le temps de voir venir puisque la sortie du film a été largement repoussée à cause de la pandémie de Covid-19 et il faudra patienter jusqu'à au moins fin 2022 si ce n'est plus pour savourer cette joyeuse foire aux superhéros.



Jamie Lee Curtis dans l'adaptation du jeu vidéo Borderlands

Jamie Lee Curtis a signé pour jouer le rôle du Dr Patricia Tannis dans un film basé sur la franchise de jeux vidéo à succès, Borderlands.

Développé par Gearbox Software et publié par 2K Games en 2009, Borderlands est à l'origine un jeu de tir dans lequel les joueurs sont des « hasseurs de l'Arche » et voyagent sur la planète Pandore pour trouver des trésors cachés dans une chambre secrète. Le jeu a eu de nombreuses adaptations et séries, et Collider annonce maintenant que Jamie Lee Curtis rejoindra Cate Blanchett et Kevin Hart pour son adaptation cinématographique.

Le long-métrage sera réalisé par Eli Roth, connu pour ses films d'horreur tels que Cabin Fever (2002) et Hostel (2005). La star d'Halloween interprétera le personnage du Dr Patricia Tannis, une archéologue qui

a une histoire compliquée avec la légendaire voleuse du jeu, Lilith (Cate Blanchett). « Travailler avec l'icône Jamie Lee Curtis a été le rêve de ma vie, et je suis très heureux qu'elle apporte son humour, sa chaleur et sa brillante au rôle de Tannis », a déclaré Eli Roth dans un communiqué.

Nathan Kahane, du studio Lionsgate, a abondé dans le même sens : « Jamie est unique en ce sens que ses personnages ont de la profondeur et de la gravité, mais sont aussi toujours extrêmement divertissants, elle commande l'écran. Jamie est comme un membre de la famille pour nous, après avoir tant apporté dans A couteaux tirés et avoir organisé l'été dernier la collecte de fonds Lionsgate Live pour aider les professionnels du cinéma, et nous sommes ravis de travailler à nouveau avec elle ».



Le carton plein de Dua Lipa

2020 aura été son année : Dua Lipa a dévoilé il y a quelques mois l'excellent Future Nostalgia et depuis, elle ne cesse d'enchaîner les succès. Notamment porté par les efficaces Break My Heart et Don't Start Now, l'opus s'est imposé parmi les meilleurs de l'année 2020, faisant de Dua Lipa une artiste incontournable. Et la bonne nouvelle, c'est qu'elle ne compte pas s'arrêter en si bon chemin - bien au contraire. Alors que son dernier single (Levitating) est au sommet des charts US, l'artiste britannique compte bien nous offrir de nouveaux

morceaux. Du moins, c'est ce qu'elle annonce sur Instagram: "LEVITATING est dans le Top 5 US, de la nouvelle musique arrive bientôt !", s'est-elle ainsi exclamée.

Privée de scène et de tournée mondiale en raison de la pandémie mondiale, Dua Lipa ne s'est pas laissée abattre : après nous avoir offert un album de remixes (où l'on retrouve l'immense Madonna), après un concert virtuel phénoménal, elle travaille maintenant sur la réédition de Future Nostalgia...

Taylor Swift attaquée en justice par un parc d'attraction

Le dernier album de Taylor Swift, Evermore, est un succès. Mais il lui vaut d'être poursuivie en justice. Evermore Park, un parc d'attraction situé dans l'Utah aux Etats-Unis, a porté plainte contre la star pour "utilisation d'une marque déposée", rapporte le site spécialisé Pitchfork.

La plainte affirme notamment que la sortie de l'album de la star (le 11 décembre dernier) sème la confusion auprès des éventuels visiteurs, "qui se demandent si l'album Evermore est le résultat d'une collaboration entre le parc à thème Evermore et Taylor Swift", affirme le directeur des ressources humaines dans des documents judiciaires, consultés par le site musical américain.

Le parc, qui propose "une expérience immersive" sur le thème de la fantasy, affirme aussi que la sortie du disque a eu un impact négatif sur son référencement Google, et empiète sur sa vente de merchandising. Selon les documents judiciaires consultés par le site musical américain, le parc Evermore demande ainsi à la chanteuse des millions de dollars de

dommages et intérêts, ainsi que la prise en charge de tous les frais juridiques.

Les représentants de Taylor Swift ont nié en bloc ces accusations dans une lettre déposée au tribunal, qui remet en cause la crédibilité de cette plainte. "Il est inconcevable qu'il y ait un risque de confusion entre le parc d'attraction et ses produits connexes, et les produits connexes de Taylor Swift".

Pour l'équipe de la chanteuse, les articles que commercialise Evermore Park, des "petits œufs de dragon, des écussons de guildes et une petite monture de dragon" n'ont rien à voir avec les produits vendus sur le site de Taylor Swift (vêtements à l'effigie de la star, vinyles...).

Cinq mois après la sortie de l'album Folklore, Taylor Swift avait surpris ses fans début décembre en dévoilant Evermore, un disque de 15 titres comportant des collaborations avec Haim, The National et Bon Iver. Une semaine plus tard, le disque était entré au sommet des charts américains, avec un million d'exemplaires écoulés à travers le monde.



BATAHAR MAROC
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/01/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « BATAHAR MAROC » SARL D'ASSOCIE UNIQUE
Objet social : Entreprendre de travaux de plomberie sanitaire; Travaux divers, tous corps d'état, les travaux de bâtiment, la construction, la peinture, le carrelage, l'étanchéité, l'ingénierie, l'installation électrique et climatisation, la promotion immobilière en général, voiries, travaux d'assainissement et réseaux divers; La menuiserie en général, travaux de revêtement, pose de carreaux, marbre;

Siège social : 46 BD ZERKTOUNI 3ème ETAGE Appt N°6 CASA-BLANCA

Durée : 99 ans
Capital social : Cent mille (100 000,00) dirhams
Année sociale : l'année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12
Gérance : Mr AHARROY SAID, titulaire de la C.I.N N°1525618

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca le 11/02/2021 sous le n°489485 du registre de commerce.

N° 1061/PA

"SPECIAL PARTNERS"
SARL A.U

Aux termes du PV AGE en date du 20/01/2021, il a été décidé ce qui suit :

- le transfert du siège social de ladite société à l'adresse suivante :

55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1er ETAGE Q.H - CASA-BLANCA MAROC

Par conséquence l'article 4 des statuts est modifié.

- La Ratification de la Cession des Parts intervenue entre Mr AZIZ JAOUAD, en tant que cédant de 1000 parts sociales, lui appartient dans ladite société.

Et Mr ABDELLAH SAMOUD, en tant que cessionnaire desdites parts. Par conséquence l'article 7 des statuts est modifié.

- La démission de Mr AZIZ JAOUAD et la nomination de Mr ABDELLAH SAMOUD en tant que gérant Unique pour une durée illimitée.

- La société sera valablement engagée par LA SEULE SIGNATURE du gérant unique Mr ABDELLAH SAMOUD.

- Etablissement des statuts Refondus (Mise à Jour).
Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 09/02/2021 sous le numéro 764752.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 1062/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCEDE OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N°02/INDH/CA/2021

Le 11/03/2021 à 10H, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATORZE UNITES PRESCOLAIRES AU NIVEAU DES COMMUNES IZNAGUEN, KHOUZAMA, OUISSSELSATE ET SIROUA PROVINCE D'OUARZAZATE

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de deux Million Cent Mille Dirhams (2.100.000,00 dh).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 25/02/2021 à 11 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N° 1063/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCEDE OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N°03/INDH/CA/2021

Le 11/03/2021 10H30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour LES ETUDES ARCHITECTURALES ET

SUIVI DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE
SEIZE UNITES PRESCOLAIRES AU NIVEAU DES
COMMUNES TIDILL,
IGHREM N'OMDAL,
TELOUATE ET AUMERZ-
GANE PROVINCE
D'OUARZAZATE.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de deux Million Quatre Cent Mille Dirhams (2.400.000,00 dh).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 25/02/2021 à 11 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N° 1064/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCEDE OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N°04/INDH/CA/2021

Le 11/03/2021 à 11H, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX SEPT UNITES PRESCOLAIRES AU NIVEAU DES COMMUNES TARMIGTE ET AIT ZINEB PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à

partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de Trois Million Cinq Cent Mille Dirhams (3.500.000,00 dh).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 25/02/2021 à 11 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N° 1065/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCEDE OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 05/INDH/CA/2021

Le 09/03/2021 à 10H00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX SEPT UNITES PRESCOLAIRES AU NIVEAU DE LA COMMUNE SKOURA PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de Trois Million Huit Cent quatrevingt Mille Dirhams (3.880.000,00 dh).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349

du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 24/02/2021 à 11 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N° 1066/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCEDE OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 06/INDH/CA/2021

Le 09/03/2021 à 10H30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX SEPT UNITES PRESCOLAIRES AU NIVEAU DE LA COMMUNE SKOURA PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de Trois Million Cent Mille Dirhams (2.800.000,00 dh).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 24/02/2021 à 11 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N° 1067/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCEDE OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 07/INDH/CA/2021

Le 09/03/2021 à 11H, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX SEPT UNITES PRESCOLAIRES AU NIVEAU DES COMMUNES IMINOULAOUENE, GHESSATE, TOUNDOUTE ET IDELSANE PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de Deux Million Huit Cent Mille Dirhams (2.800.000,00 dh).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 24/02/2021 à 11 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N° 1068/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH
SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DE GZOULA
CAIDAT OULED
SELMANE
C. T OULED SELMANE
Avis d'Appel d'Offre
Ouvert N° 02/2021/OLS
Le 10/03/2021 à partir de
11 h, il sera procédé dans
la Salle de réunion de la
commune Territoriale de
OULED SELMANE(An-
nexe EL MACHRAK) à

l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre des prix pour :
LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE PISTES COMMUNALES RELIANT DE LA CT OULED SALMANE
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de la C.T de OULED SALMANE ou téléchargé à partir du site : www.marchespublics.gov.ma .
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00DHS (Vingt

Mille Dirhams).
L'estimation du montant des Travaux est fixée à la somme de : 682491,55 DHS. (Six cent quatre vingt deux mille quatre cent quatre vingt onze Dirhams ,55 Cts TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune Territoriale OULED SELMANE .
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer leur plis

par voie électronique au www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et du finance 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis .
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de la consultation.
N° 1069/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
COMMUNE NIHIT

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

La commune NIHIT organise le : **SAMEDI 06 MARS 2021 à 10 heures** un examen d'aptitude professionnelle année 2021 pour accès au grade de **REDACTEUR 1 G** Echelle 11 au profit des fonctionnaires rétribués sur le budget de ladite commune ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade de **REDACTEUR 2 G** échelle 10 jusqu'au **31/12/2020**.

Cet examen sera organisé au siège de cette commune et le nombre des postes ouverts est de : **un poste**.

Le dernier délai de dépôt des demandes de candidatures est le : **28 FEVRIER 2021**

N° 1070/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH SAFI
PROVINCE DE SAFI
SECRETARIAT GENERAL

AVIS MODIFICATIF D'OUVERTURE DES PLS RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/BG/2021.

Le gouverneur de la province de Safi, informe le public que l'appel d'offres ouvert N° **01/BG/2021**, relatif aux **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PAVILLON AU SIEGE DE LA PROVINCE DE SAFI** publiée dans les journaux suivants :

- Rissalat aloumma N° 11734 du 27/01/2021
- Libération N°9226 du 27/01/2021

est modifié comme suit :

Estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :

UN MILLION CENT CINQUANTE QUATRE MILLE DEUX CENT VINGT DIRHAMS TTC (1 154 220,00).

Au lieu de

Estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :

UN MILLION CENT UN MILLE QUATRE CENT VINGT DIRHAMS TTC (1 101 420,00).

N° 1073/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
CERCLE DE RICH
CAÏDAT DE GOURRAMA
COMMUNE TERRITORIALE DE GUIR

AVIS D'ORGANISATION D'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR LES FONCTIONNAIRES DE LA COMMUNE GUIRAU TITRE ANNEE 2021

Le président de la Commune Territoriale de Guir, annonce que l'examen d'aptitude professionnel au titre de l'année : 2021 est ouvert aux fonctionnaires remplissant les conditions statutaires, sera organisé au siège de la dite commune, tel indiquer au tableau ci-dessous :

Catégorie	Conditions	Nombre de postes	Date d'examen	Dernier délai de dépôt des dossiers	Lieu d'examen
Examen professionnel pour l'accès au grade Adjoint Technique 2 ^{ème} grade	Six années de travail effectif en qualité d'Adjoint Technique 3 ^{ème} grade	01	06/03/2021 A 09 h	26/02/2021	Siège de la commune Guir

N° 1071/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION GENERALE DES ROUTES ET DU TRANSPORT TERRESTRE
DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELT

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 01/2021

Le **16/03/2021 à 10:00 min du matin**, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : « **Travaux d'élargissement et de renforcement de la RN13 du PK 415+300 au PK 429+175, Liaison MIDELETT - ZABZAT.** ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau, Rue Agadir Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **sept cent quarante mille dirhams (740 000,00 dhs).**
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **49 326 468,00 dhs (Quarante neuf millions trois cent vingt six mille quatre cent soixante huit- dirhams, 00 Cts TTC).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jourmada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau;
- soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

- Pour les concurrents installés au Maroc**
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B	S	B1
	S	B3
	S	B6

- Pour les concurrents non installés au Maroc :**
Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N° 1072/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER ITALIGHT "S.A.R.L.AU"
 Constitution
 Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 25/01/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L.AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
 DENOMINATION: ITA-LIGHT "S.A.R.L.AU"
 OBJET : VENTE DE FOURNITURES ET MATERIELS ELECTRIQUES ET DOMOTIQUES
 LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H.
 CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune;
 - Mr YOUSSEF CHERKANI... 1000,00 Parts
 Soit un total de 1000,00 Parts
 GERANCE : La société est gérée par Mr YOUSSEF CHERKANI
 ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
 Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au centre régional d'investissement de Casablanca.
 RC N°489505.
 Pour extrait et mention
N° 1074/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER BIT HOUSE "S.A.R.L.AU"
 Constitution
 Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 07/01/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L.AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
 DENOMINATION: BIT HOUSE "S.A.R.L.AU"
 OBJET :NEGOCIANT,IMPORT EXPORT, TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
 LE SIEGE : CASABLANCA, SALAM 2 RES ABOUAB ESSALAM IMM L85 TRANCHE 1 MAGN 3 AHL LOUHLAM.
 CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune;
 - Mr YOUNES AGOUBI... 1000,00 Parts
 Soit un total de 1000,00 Parts
 GERANCE : La société est gérée par Mr YOUNES AGOUBI
 ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
 Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au centre régional d'investissement de Casablanca.
 RC N°489341.
 Pour extrait et mention
N° 1075/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR WILAYA REGION DRAA - TAFILALET PROVINCE D'ERRACHIDIA CERCLE DE RISSANI CAIDAT DE RISSANI COMMUNE D'ER-RISSANI AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT N° : 02 / 2021
 Le : 10/ 03 /2021 à 10 heures, il sera procédé, dans le Bureau du Monsieur le président de la Commune d'ER-RISSANI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les travaux de CONSTRUCTION : D'UNE (01) UNITE DE PRESCHOOLAIRE ; A IMERZANE ; ET MUR DE CLOTURE AUX ECOLES DE TIISsERD-MINE, TAFROUKHTE TAHTANIA, TAFROUKHTE FOKANIA, OUATARA ET MEZGUIDA A LA COMMUNE D'ER-RISSANI PROVINCE D'ERRACHIDIA .
 Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau technique de la Commune d' ER-RISSANI, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
 • Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : quatorze mille Dirhams (14 000,00DH).
 • L'estimation du cout des prestations établie par le maître d' ouvrage est fixée à la somme de :Huit cent quarante six mille quatre cent trente six dirhams, et 80 centimes (846 436,80 dhs)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret n° 2.12-349 du 08 Jomada premier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 • Soit les envoyer par courrier électronique au président de la commission de l'appel d'offres .
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune d'ER-RISSANI;
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de la consultation.
N° 1076/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA SECRETARIAT GENERAL SM/DBM AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 05 /2021 /CAFDR
 Le 10 Mars 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : Etude architecturale

et suivi des travaux de construction d'un internat au centre El Borj - Province de Khénifra. Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de la Province de Khénifra, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma
 Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Cinq millions deux cent cinquante trois mille huit cent soixante sept dirhams (5 253 867,00 dhs) hors taxe
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents et la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, 102, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014).
 Il est prévu une visite des lieux le 24 Février 2021. Départ à partir du siège de la province de Khénifra à 10 heures du matin (Non obligatoire)
 Les architectes peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Province de Khénifra ;
 - Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
 - Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation architecturale.
N° 1077/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'ESSAOUIRA CERCLE TAMANAR CAIDAT TIDZI COMMUNE TIDZI AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N 01 /2021
 Le 12/03/2021 à 10H00, Il Sera Procédé Au Siège De La Commune TIDZI, Province d'Essaouira à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix, pour :
 OBJET: TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ABATTOIR DE TIDZI SIS A LA COMMUNE TERRITORIALE DE TIDZI
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau Technique, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics :www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de : Sept Mille Cinq Cent dirhams (7500,00 DHS).
 L'Estimation des coûts des prestations, établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 237.381,63 DHS (Deux Cent Trente-Sept Mille, Trois Cent Quatre-vingt et Un Dirham, et 63 Cts, toutes taxes comprises.).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des

dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Jomada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au services de la Commune.
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bu-

reau précité.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit transmis par voie électronique du Site des marchés publics.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de Consultation.
N° 1078/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR WILAYA REGION DAKHLA OUED EDDAHAB PROVINCE DE OUED EDDAHAB CERCLE D'EL ARGOUB COMMUNE TERRITORIALE D'IMLILI

Avis de vente aux enchères publiques des équipements et véhicules hors service Numéro 01/2021

Le président de la commune territoriale Imlili porte à la connaissance du public, qu'il sera procédé le 08/03/2021 à 10h du matin au parc communal Situé à Hay Elmassjid près de l'arrondissement Aoussred à la vente aux enchères publiques d'équipement et véhicules hors service

Les intéressés désirant participer et visiter les équipements et les véhicules objet de l'enchères publique, sont invités à se présenter au bureau de régisseur pour déposer une demande de participation et une copie de la carte d'identité nationale, et ce durant la période allant de la date de publication de cette annonce jusqu'au 05/03/2021 tout en respectent les condition suivantes :

- La visite des lieux ou se trouve les articles objet d'enchères allant de la date de publication de cette annonce jusqu'au 05/03/2021
- L'enchérisseur dont l'offre est acceptée par la commission est tenu de payer, en plus du prix de vente un montant de 10% du dit prix comme pourcentage sur les ventes publiques.
- L'enchérisseur accepté est tenu de retirer les achats dans un délai de trois jours à compter de la date de l'enchère.

Tableaux des équipements et véhicules hors service

1 : Mobilier de bureau

N° lot	Type	Nombre	Prix minimal de vente DH
01	CHAIS	29	5000 ,00 DH
02	ARMOIRE COULLISSE	07	
03	CALAPPET A 10 CASES	03	
04	CALAPET A 5 CASES	03	
05	ARMOIRE DEUX PORTES	04	
06	BUREAU	03	
07	BUREAU MINTRE	01	
08	BUREAUX DACTYLOGRAPHIE	01	

2 : Matériel de bureau

N° lot	Type	Nombre	Prix minimal de vente DH
09	TV	01	3000 ,00 DH
10	photocopieur -Toshiba	01	
11	Canon Photocopieur	01	
12	Imprimante Canon	01	
13	Pc HP	04	
14	Pc portable HP	02	

3 : Véhicules hors service

N° lot	Type	Nombre	Prix minimal de vente DH
15	Mazda Fourgen f 2200 -type ambulance diesel -9 cv	01	8000 ,00 DH
16	Mercedes 190 diesel	01	

*En plus d'un ensemble de pièces de rechange inutilisables, de batteries et de pneus en caoutchouc, leur offre inaugurale a été fixée à un total de 1500,00 DH

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEURE
WILAYA DE LA REGION
DRAA-TAFILALET
PROVINCE
D'ERRACHIDIA
PACHALIK MY ALI
CHERIF
COMMUNE MY ALI
CHERIF
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N° : 01/2021

Le : 11/03/2021. à 11 H, il sera procédé, dans les bureaux du Président de la commune MY Ali Chérif, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance publique, pour :
Objet : LA GESTION DELEGUEE DE LA GARE-ROUTIERE DE LA COMMUNE DE MY ALI CHERIF.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la commune et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat. www.marchespublics.gov.ma

* Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (10.000Dh) (dix mille DIRHAMS).

* L'estimation du coût de la prestation est fixé à la somme de : (10.000Dh) (dix mille dirhams.)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) rela-

tif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
* Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune.
* Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

* Soit les envoyer sur support électronique sous forme de soumission électronique.
NB : Il est prévue une réunion ou une visite des lieux le : 05/03/2021. à 11h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles :6 et7 du cahier de charge pour la gestion délégué de la gare-routière de la commune de My Ali cherif.
N° 1080/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA SANTE
DELEGATION
PROVINCIALE
DE BENI MELLAL

Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 01/2021/DMSPPM (Réservé aux PME, à des coopératives, à des unions de coopératives et à des autoentrepreneurs) Le 11/03 / 2021 à 10 h, il sera procédé dans la salle de réunion de la délégation de la santé de benimellal, en séance publique, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'of-

fres sur offres de prix ayant pour Objet :
PRÉSTATIONS D'HYGIENE DE DESINFECTATION ET DE NETTOYAGE DE BÂTIMENTS RELEVANT DE LA DELAGATION DE LA SANTE DE BENI MELLAL
LOT UNIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés et de Comptabilité à la délégation du ministère de la santé à la province de Béni-Mellal, Avenue Hassan II Béni-Mellal. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics. www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000.00 (Dix Mille Dhs)

L'estimation des couts des prestations établie par le Maitre d'Ouvrage est fixée à la somme de : 552 552.00 (Cinq cent Cinquante Deux mille Cinq cent Cinquante Deux dhs 0 cts) TTC

Le contenu, la prestation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau

des marchés et de Comptabilité à la délégation du ministère de la santé à la province de Béni-Mellal
- Soit les remettre au président de la commission

d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer, par courrier électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article(05) du règlement de la consultation.
N° 1081/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE RHAMNA

Objet : Travaux de réparation des dégâts de crue du réseau routier dépendant du service de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau de Rhamna -Province de Rhamna-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06/2021

OUVERTURE DES PLS LE 18/03/2021

Le 18/03/2021 à 10h 30 (dix Heures et demi), il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport, de La Logistique et de l'Eau de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de réparation des dégâts de crue du réseau routier dépendant du service de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau de Rhamna -Province de Rhamna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés Publics sur l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Treize mille dirhams (13 000,00 dh). L'estimation des couts des prestations établies par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit cent soixante-quatre mille six cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams soixante Centimes TTC (864 699,60 dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 , 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés du SETLE ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du SETLE ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique au maitre d'ouvrage sur le portail marocain de marche publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

1. Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE MINIMALE
B	B1, B3, B5	5

2. Pour les concurrents non installés au Maroc :

- a. Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation
- b. Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les maîtres d'ouvrages qui en ont éventuellement bénéficié. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

N° 1082/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue MOHAMED VI Guelmim, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvertes suivant :

N° AO	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	ECHANTILLONS	DATE/HEURES OUVERTURE
01/2020/E.AREF.GON	ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU DE REPROGRAPHIE, INFORMATIQUES ET AUDIO-VISUELLES POUR LE CENTRE REGIONAL DES EXAMENS DE L'AREF REGION GUELMIM/OUED NOUN	40 000,00 QUARANTE MILLE DIRHAMS	1 381 608.95 UN MILLION TROIS CENT QUATRE VINGT ET UN MILLE SIX CENT HUIT DIRHAMS ET 95 CTS	OUI	09/03/2021 A 10 H00
02/2021/E.AREF.GON	ACHAT DES FOURNITURES ALIMENTAIRES AU PROFIT DU CENTRE REGIONAL DES EXAMENS RELEVANT DE L'AREF GUELMIM/OUED NOUN	10 000,00 DIX MILLE DIRHAMS	Min : 201 471.37 (DEUX CENT ET UN MILLE QUATRE CENT SOIXANTE ONZE DIRHAMS ET 37 CTS) Max : 351 806.51 (TROIS CENT CINQUANTE ET UN MILLE HUIT CENT SIX DIRHAMS ET 51 CTS)	OUI	09/03/2021 A 11 H00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés après du service des marches et des achats au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 1083/PA

SOCIETE « PERFECT IT CONSULTING » SARL AU RUE AHMED TOUKI RESIDENCE OUROK, 3EME ETG CASABLANCA RC N° : 303761

- CESSION DE PARTS SOCIALES DE : MR. OMAR ALLOUCH, CIN N° E783578 VEND LA TOTALITE (MILLE PARTS) DE LA SOCIETE « PERFECT IT CONSULTING » SARL AU A MR. AHMED IBOU MESSAOUD, CIN N° WA178762.

- LA DEMISSION DE MR. OMAR ALLOUCH, CIN N° E783578 DE SES FONCTIONS DE GERANT UNIQUE.

- NOMINATION DE MR. AHMED IBOU MESSAOUD, CIN N° WA178762 EN QUALITE DE NOUVEAU GERANT UNIQUE DE LA SOCIETE.

Le dépôt légal est effectuée au tribunal de Commerce de casa le 09/02/2021 Sous le N°4416.

POUR EXTRAIT ET MENTION LE GERNT.

N° 1085/PA

TRADE PAP ZAID

- Dénomination : «TRADE PAP ZAID»
- Forme juridique : « SARL AU »
- Objet: Conditionnements et Emballages (Entrepreneur De).
- Siège social : 16, Rue Jilali Al Oraibi, 8ème Etage, N° 18 - Casablanca
- Durée : 99 ans

Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 parts sociales de 100 Dhs chacune, réparties comme suit :

- OUARDI Bouchaib : 1000 parts.
- Gérance : OUARDI Bouchaib.
- Dépôt légal est effectué auprès T.C à Casablanca, le 12/02/2021 Sous le numéro du RC N° : 489761

N° 1086/PA

Constitution FIDUCIAIRE KING CONSULTING -SARL- BOUZNIKA
Tél/Fax: 0537743001
GSM: 0661205870.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21/01/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :
Dénomination : « A ET H SPORTS SURFACES » SARL.
Siège Social: BUREAU B IMM 5 LOT N°1 HAY OTHMANE - BOUZNIKA.
Associé :
Mr. ABDELKARIM RA-CHID, apporteur en numéraire 50 000.00 Dhs soit 500 parts sociales
Mr. HASSANE HAKIMI, apporteur en numéraire 50 000.00 Dhs soit 500 parts sociales

TOTAL 100 000.00 Dhs soit 1000 parts sociales
Objet : - Terrassement Et Aménagement Des Terrains De Sport.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. ABDELKARIM RA-CHID.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de première instance de Benslimane sous le N°6629, et Dépôt légal a été effectuer le 08/02/2021 sous le N°71.

N° 1087/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU



المملكة المغربية
وزارة التجهيز والنقل واللوجستيك والماء

SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE RHAMNA

مصلحة التجهيز والنقل واللوجستيك والماء بالرحامنة

PROGRAMME PREVISIONNEL 2021

Conformément aux dispositions de l'article 14 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, le programme prévisionnel des marchés que le Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Rhamna envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est :

PROGRAMME PREVISIONNEL DU SETLE DE RHAMNA POUR L'ANNEE 2021

OBJET DE L'APPEL D'OFFRE	NATURE DE LA PRESTATION	LIEU D'EXECUTION	MODE DE PASSATION	DATE DE LANCEMENT	COORDONNEES DE SETLE	OBSERVATIONS
Travaux de construction de la route provinciale n° 2109 Lot1 : Travaux de terrassement et ouvrages d'assainissement SECTION : du PK9+500 au PK27+732-Province de Rhamna-	Travaux	Rhamna	Appel d'offres ouvert	1 ^{ère} semestre	Tél : 05.24.32.48.72 Fax : 05.24.32.46.05	
Contrôle et suivi de la qualité des travaux de construction de la route provinciale n° 2109 Lot1 : Travaux de terrassement et ouvrages d'assainissement SECTION : du PK9+225 au PK27+732-Province de Rhamna-	Service	Rhamna	Appel d'offres ouvert	1 ^{ère} semestre	Tél : 05.24.32.48.72 Fax : 05.24.32.46.05	
Etude d'élargissement et de renforcement de la RP2113 et de mise à niveau des ouvrages hydrauliques de de la RP2111, Province de Rhamna	Service	Rhamna	Appel d'offres ouvert	1 ^{ère} semestre	Tél : 05.24.32.48.72 Fax : 05.24.32.46.05	
Travaux de signalisation horizontale de la route régionale n°206 du PK7+000 au PK82+000 -Province de Rhamna-	Service	Rhamna	Appel d'offres ouvert	1 ^{ère} semestre	Tél : 05.24.32.48.72 Fax : 05.24.32.46.05	
Fourniture des matériaux de construction pour l'entretien des routes relevant du service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna -Province de Rhamna-	Fourniture	Rhamna	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} Trimestre	Tél : 05.24.32.48.72 Fax : 05.24.32.46.05	Réservé au Petites et moyennes entreprises
Travaux de réparation des dégâts de crue du réseau routier dépendant du service de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau de Rhamna -Province de Rhamna -	Travaux	Rhamna	Appel d'offres ouvert	1 ^{ère} semestre	Tél : 05.24.32.48.72 Fax : 05.24.32.46.05	Réservé au Petites et moyennes entreprises
Fourniture des panneaux de la signalisation verticale pour le réseau routier du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna -Province de Rhamna-	Fourniture	Rhamna	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} Trimestre	Tél : 05.24.32.48.72 Fax : 05.24.32.46.05	Réservé au Petites et moyennes entreprises
Travaux de fixation des glissières de sécurité pour le réseau routier du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna -Province de Rhamna-	Travaux	Rhamna	Appel d'offres ouvert	1 ^{ère} semestre	Tél : 05.24.32.48.72 Fax : 05.24.32.46.05	
Etude d'élargissement et de renforcement de la RP2107 du PK 20+000 au PK 37+500, De construction	Service	Rhamna	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} Trimestre	Tél : 05.24.32.48.72 Fax : 05.24.32.46.05	
de la RP 2106 du PK 9 au PK 35+300, Province de Rhamna.						
Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP2101 du PK0+000 au PK22+000-Province de Rhamna-	Travaux	Rhamna	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} Trimestre	Tél : 05.24.32.48.72 Fax : 05.24.32.46.05	
Travaux de maintenance du réseau routier de la DPETLE de Rhamna - Province de Rhamna-	Travaux	Rhamna	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} Trimestre	Tél : 05.24.32.48.72 Fax : 05.24.32.46.05	
Contrôle des travaux de la signalisation horizontale du réseau routier de SETLE de Rhamna - Province de Rhamna-	Service	Rhamna	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} Trimestre	Tél : 05.24.32.48.72 Fax : 05.24.32.46.05	
Etude géotechnique d'élargissement et de renforcement de la RP2107 du PK 20+000 au PK 37+500, De construction de la RP 2106 du PK 9 au PK 35+300, Province de Rhamna.	Service	Rhamna	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} Trimestre	Tél : 05.24.32.48.72 Fax : 05.24.32.46.05	

N° 1084/PA

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive De la société: MOUNA SECURITE COMPAGNIE S.A.R.L A.U L'an 2021, le 12 FEVRIER

Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive en date 12 février 2021, il est établi les statuts d'une S.A.R.L A.U les caractéristiques suivantes :

Dénomination: MOUNA SECURITE COMPAGNIE SARL AU

Objet social: SECURITE ET GARDIEN-NAGE FORMATION PROFESSIONNELLE TRAVAUX DIVERS

Siège social: MAISON CR OLD AHSAINNE DOUAR SRABTA EL JADIDA- OULAD HCINE

Durée : 99ans

Capital social : 100 000,00 DHS

Gérance : JAOUAD

HASSANE

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Première Instance d'el Jadida sous n°25996 date 10 FEVRIER 2021.

N° 1090/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTRE DE L'INTERIEUR

PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA

CONSEIL PROVINCIAL DGS/DDE/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX

Le 11/03/2021, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaâ des Sraghna. (Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

- 08/2021/BP à 11 h

TRAVAUX DE CREATION D'UNE ZONE D'ACTIVITE DES PRODUITS DE L'ARTISA-

NAT A LA CT SIDI RAHAL A LA PROVINCE D'ELKALAA DES SRAGHNA (TRANCHE1)

le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50.000.000DHS (CINQUANTE MILLE DHS).

- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 4.233.270.83 dhs (QUATRE MILLION DEUX CENT TRENTE TROIS MILLE DEUX CENT SOIXANTE DIX DHS 83 CTS)

Ledossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service des marchés du conseil provincial d'El Kelaâ des Sraghna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents

doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- 1-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil provincial d'El-kelaa des Sraghna
- 2-soit lesenvoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna.
- 3-soit les remettre au

président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

4- Soit lesenvoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du

règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :-

Secteur : A-Classe :3- Qualification exigées : A1-A2

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 1091/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTRE DE L'INTERIEUR

WILAYA DE CASABLANCA-SETTAT

PROVINCE DE SETTAT

COMMUNE DE BEN AHMED

DIVISION DES A.J.A.F

SERVICE DES R.H.F.C

REGIE DE RECETTES

Avis d'appel d'offres ouvert (Séance publique) n° 01/DAJAF/2021

Le jeudi 11 Mars 2021 à 10 h, il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune de Ben Ahmed à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre des prix pour les deux exercices 2021 et 2022 allant du 01/04/2021 au 31/12/2022 concernant l'affermage des Parkings ci-après :

- Lot 1- Parking pour stationnement (automobiles, moto bicyclette) situé à coté de Barid Al Maghrib - la Cour de la famille de Ben Ahmed.
- Lot 2- Parking pour stationnement (automobiles, moto bicyclette) situé entre la Cour de la famille de Ben Ahmed et le marché Municipal.
- Lot 3- Parking pour stationnement (automobiles, moto bicyclette) situé à la Cour de 1ère Instance de Ben Ahmed.
- Lot 4- Parking pour stationnement (automobiles, moto bicyclette) situé à la gare routière de Ben Ahmed.
- Lot 5- Parking pour stationnement (automobiles, moto bicyclette) situé devant le siège de la Commune de Ben Ahmed

Le dossier d'appel d'offres peut être retirés de la Division des finances locales et des affaires économiques et sociales, il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics de l'état (www.marchespublics.gov.ma) . Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada I 1434 (20 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines règles relatives à leur contrôle et à leur gestion. L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuitement.

L'estimation de l'administration pour chaque lot ainsi que le cautionnement provisoire sont fixés comme suit :

Lot	L'estimation administrative (en DH)	Cautionnement provisoire(en DH)
1	12000,00	1000,00
2	6000,00	1000,00
3	18000,00	1000,00
4	18000,00	1000,00
5	6000,00	1000,00

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 02-12-349 précité.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception leurs plis au bureau du Président du conseil Communal de Ben Ahmed.
- Soit les déposer contre récépissé au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 02-12-38849 précité à savoir :

1 - Dossier Administratif comprenant :

- a- La déclaration sur l'honneur.
- b- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.
- c- L'Attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente de lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.
- d- L'Attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.
- e- Le Récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu.
- f- Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.
- G- Photocopie légalisée de la carte d'identité nationale.
- H - Le cahier des charges doit être paraphé
- j- Règlement de Consultation

2) Offre financière :

- a- Acte d'engagement signé par le concurrent
- b- Un chèque certifié d'un montant de six mois d'avance de loyer.

N° 1089/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DRAA-TAFILALET

DIRECTION PROVINCIALE D'OUARZAZATE

SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

BUREAU DES MARCHES

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N°:1-2/EXP/2021

Le 8 Mars 2021 à partir de 9 heures du matin, il sera procédé, dans le bureau du chef de service des affaires administratives et financières au sein de la Direction Provinciale de l'Académie Régionale d'Education et de Formation de la Région Draa-Tafilalet à Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

AOO N°	OBJET DES APPELS D'OFFRES	ESTIMATION EN DH TTC	MONTANTS DES CAUTIONS PROVISOIRES EN DH	HEURES D'OUVERTURE DES PLS
1/EXP/2021	Surveillance et gardiennage des bâtiments et locaux des établissements de l'enseignement primaire et des bâtiments et locaux administratifs relevant de la direction provinciale de l'Académie régionale de l'Education et de la Formation de la région Draa-Tafilalet à Ouarzazate (Lot unique).	3416400.00	103000.00	9h
2/EXP/2021	Surveillance et gardiennage des bâtiments et locaux des établissements de l'enseignement secondaire collégial et de l'enseignement secondaire qualifiant relevant de la direction provinciale de l'Académie régionale de l'Education et de la Formation de la région Draa-Tafilalet à Ouarzazate (Lot unique).	4646304.00	140000	11h

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la direction provinciale de l'Académie régionale de l'Education et de la Formation de la région Draa-Tafilalet à Ouarzazate. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la direction provinciale de l'Académie régionale de l'Education et de la Formation de la région Draa-Tafilalet à Ouarzazate.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique conformément à la décision du Ministre de l'économie et des finances N° 20-14 du 4 Septembre 2014 relative à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du règlement de consultation.

N° 1088/PA

Horoscope du jour



Belier
Des relations un peu troubles se nouent dans votre dos. Vous savez qu'il n'y a rien à craindre mais néanmoins sachez garder un œil attentif sur cette affaire car vous saurez le moment venu pour renvoyer la balle. A bon entendre, salut !

21 mars - 19 avril



Taureau
Vous liez connaissance avec une personne qui pourrait avoir une influence très favorable sur le déroulement de votre vie personnelle. Remettez votre orgueil à sa place et n'hésitez pas à lui demander de l'aide. La chance sera là tout près, vous pourriez très bien réussir.

20 avril - 20 mai



Gémeaux
Une ambiance des plus agréables vous charmera. Attendez-vous à connaître une agréable surprise vous concernant. Tous les espoirs vous sont permis à condition de ne pas commettre de bêtises. Restez néanmoins sur vos gardes car on vous attend au coin du bois.

21 mai - 20 juin



Cancer
Vous avez un virage difficile de votre vie à négocier. Mais la chance va surgir brusquement au moment où vous vous y attendez le moins. Tout va vite changer si vous avez la sagesse de saisir les belles opportunités qui vous sont offertes. Ne laissez pas votre chance s'envoler.

21 juin - 22 juillet



Lion
Vous risquez d'avoir des relations difficiles avec les autres. Mais vous allez pouvoir vous exprimer. Profitez-en pour dire ce que vous pensez. C'est l'opportunité à saisir car vous avez acquis l'expérience nécessaire pour avoir le droit de parler ouvertement et on vous écoute.

23 juillet - 22 août



Vierge
Des problèmes dans vos relations amicales pourraient survenir si vous ne prenez pas garde à ce que vous dites. Faites largement preuve de discrétion. Gardez le silence sur un point de vue qui paraît discutable. Les choses vont très nettement s'améliorer grâce à votre réserve.

23 août - 22 septembre



Balance
Vous faites preuve de beaucoup d'imagination. Vous cherchez de nouvelles sources d'énergie pour être au mieux de votre forme. Attention de ne pas faire d'abus de stimulants, si vous ressentez de la fatigue, reposez-vous et n'hésitez pas à consulter.

23 septembre - 22 octobre



Scorpion
Une difficile négociation s'engage sur un terrain qui paraît mouvant et vous savez survoler les événements avec élégance. Vous pourriez récolter prochainement les fruits d'une sémence intelligemment répandue dans diverses directions. Ne vous impatientez pas.

23 octobre - 21 novembre



Sagittaire
Vous savez bien mener votre barque dans un dédale de possibilités. Une proposition subtile que l'on vous fera risque de vous charmer. Mais vous saurez résister aux appels ce qui vous permettra de sortir victorieusement de ce labyrinthe compliqué.

22 novembre - 21 décembre



Capricorne
Vous allez penser que c'est un moment décisif pour vous. Il faudra prendre la décision sans trop tarder. Ne vous laissez pas surprendre par cette nouvelle opportunité qui arrive à propos. Il faut vous préparer psychologiquement à recevoir une récompense bien méritée.

22 décembre - 19 janvier



Verseau
On risque de parler de vous avec une certaine raucure et pourtant vous faites tout ce qu'il faut pour qu'on vous oublie. Les éloges et les compliments ne font pas partie du programme ce qui ne modifie en rien vos sentiments. Vous saurez éviter les moqueries cruelles.

20 janvier - 18 février



Poissons
Des changements vont survenir car vous êtes dans une période transitoire. Cela se répercutera sur votre entourage immédiat. Faites preuve d'énergie car vous seriez dépassé par ce qui est autour de vous. Réorganisez-vous en transformant votre emploi du temps.

19 février - 20 mars

Pharmacies de garde de nuit

Casablanca
Sidi Moumen :
Pharmacie DENNAY
DYAR ESSAADA II -
MAGASINS N° 1 ET 3 -
SIDI MOUMEN -
Tél : 0522.70.90.79

Sidi Othmane :
Pharmacie AL KAWTAR
AV ABDELKADER
SAHRAOUI RESID
HIND - GROUPE 2 IM-
MEUBLE 9 N° 56 -
Tél : 0522.70.26.41

Beauséjour :
Pharmacie DE L'AERO-
PORT D'ANFA
72 BIS, BD. SIDI AB-
DERRAHMANE -
BEAUSEJOUR -
Tél : 0522.39.06.36

Oulfa :
Pharmacie FERRARA
WIFAQ 4 RUE 123
LOT. 265 N° 142 -
EL OULFA -
Tél : 0522.93.32.35

Sidi Maarouf :
Pharmacie HAY
BOUCHRA
44, LOTISSEMENT
BOUCHRA - SIDI
MAAROUF (A COTE
ECOLE BOUCHRA)-
Tél : 0522.58.19.49

Lissasfa :
Pharmacie LAIMOUN
466, LOT AL LAI-

MOUN - ROUTE D'EL
JADIDA - LISSASFA -
Tél : 0522.90.94.94

Maarif :
- Pharmacie IBN BA-
TOUTA
78, RUE IBN BA-
TOUTA (A COTE DU
CINEMA LUX) AVE-
NUE LALLA YACOUT
- Tél : 0522.22.34.34 [+]
- Pharmacie PORTE
CALIFORNIE
ROUTE 109, AVENUE
MEKKA - DAR HADJ
DAOUI - BACHKOU
(ROND-POINT BACH-
KOU)- Tél :
0522.81.29.31 [+]
- Pharmacie NARJIS
141, BOULEVARD YA-
COUB EL MANSOUR -
MAARIF -
Tél : 0522.25.00.74

Bourgogne :
Pharmacie MEHDI
BEN BARKA
N° 3 RUE AN 20 BD.
MEHDI BEN BARKA -
QUARTIER EL HANK
- Tél : 0522.95.15.99

Belvédère:
Pharmacie BELVE-
DERE
13, RUE SIJELMASSA -
BELVEDERE - Tél :
0522.24.26.43

Aïn Sebaâ :
Pharmacie ACHOU-

ROUK
06, N 1 EQUIPEMENT
8 - ADDOHA 1 - AIN
SEBAA (PRES DE
MAKRO & LA PRE-
FECTURE D'AIN
SEBAA)-
Tél : 0522.67.36.67

Aïn Chock :
Pharmacie EL YACOUT
43 BOULEVARD DE
BAGDAD QUARTIER
EL YACOUT - AIN
CHOCK - Tél :
0522.50.76.39

Hay Mohammadi :
Pharmacie AL AQSA
RESIDENCE AL
AMANE RUE EMILE
BRUNET N° 6 -
HAKAM 3 - HAY MO-
HAMMADI- Tél :
0522.63.00.63

Al Fida :
Pharmacie AL HIKAM
206, BOULEVARD DE
LA GIRONDE - GA-
RAGE ALLAL (PRI-
SON D'AIN BORJA) -
Tél : 0522.28.05.47

Sidi Bernoussi :
Pharmacie MAJAL
ASSIHA
256 - 258, BOULEVARD
MOKHTAR EL GAR-
NAOUI - HAY
EL QODS SIDI
BERNOUSSI-
Tél : 0522.74.08.37

Horaires des trains

Martil - Tetouan - Tanger - Kenitra - Meknes - Fès - Rabat Agdal - Casablanca - Marrakech

Provinces	Alattil	D	5:45	11:45	15:15	18:15	21:15	22:25	23:25
Tetouan	D	8:55	14:55	18:25	21:25	22:35			
Tanger	A	7:25	13:25	16:55	19:55	21:05			

Marrakech - Casa Voyageurs - Rabat Agdal - Kenitra - Meknes - Fès - Tanger - Tetouan - Martil

704	106	710	600	712	602	140	716	606	718	222	610	724	614	142	616	128	618	730	620	132	622	744	624	136
Fès	D	5:55	5:41	6:00	7:40	8:40	9:41	10:00	12:41	13:40	14:41	15:41	16:41	17:41	18:41	19:41	20:41	21:41	22:41	23:41	24:41	25:41	26:41	27:41
Meknes	D	5:25	5:17	5:32	7:17	8:17	9:17	10:17	12:57	13:57	14:57	15:57	16:57	17:57	18:57	19:57	20:57	21:57	22:57	23:57	24:57	25:57	26:57	27:57
Marrakech	D			1:50	3:50	4:50	6:50	8:50	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30
Bengouair	D			5:54	6:54	7:54	9:54	10:54	13:34	14:34	15:34	16:34	17:34	18:34	19:34	20:34	21:34	22:34	23:34	24:34	25:34	26:34	27:34	28:34
Casa Voyageurs	A			1:28	3:28	4:28	6:28	7:28	10:08	11:08	12:08	13:08	14:08	15:08	16:08	17:08	18:08	19:08	20:08	21:08	22:08	23:08	24:08	25:08
Rabat Agdal	A			6:00	7:00	8:00	9:00	10:00	12:40	13:40	14:40	15:40	16:40	17:40	18:40	19:40	20:40	21:40	22:40	23:40	24:40	25:40	26:40	27:40
Kenitra	A	5:57	6:17	6:57	8:17	9:17	10:17	11:17	13:57	14:57	15:57	16:57	17:57	18:57	19:57	20:57	21:57	22:57	23:57	24:57	25:57	26:57	27:57	28:57
Tanger Ville	A	8:10	8:10	8:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10	23:10	24:10	25:10	26:10	27:10	28:10	29:10	30:10	31:10

Provinces

Tanger	D	10:30	14:30	18:30	21:30	22:30
Tetouan	A	11:30	15:30	19:30	22:30	23:30
Martil	A	12:00	16:00	20:00	23:00	24:00

S A M E D I



07.00 : Lecture du Saint Coran
 07.10 : Tinoubka
 07.40 : Ichaa mamlaka
 08.40 : Arrouad
 09.40 : Chouk Sedra
 10.30 : Nadi Al Marah
 11.30 : Oujouh
 12.00 : Oussrati
 13.00 : JT Adda-hira + Météo
 13.20 : Waadi saïson
 14.00 : JT en Amazigh
 14.20 : JT en Espagnol
 14.40 : Mbarka
 16.10 : Oujouh
 16.40 : Babou Aala Babi



16.45 : Babou Aala Babi
 16.50 : Mouda-wala
 18.00 : Marjana
 19.00 : JT en français
 19.20 : Lmoudir Laam
 19.50 : Sla w Slam
 20.20 : Sla w Slam
 21.00 : JT Principal + Météo
 21.50 : Stand up
 23.50 : Dernier bulletin d'information
 00.10 : Marjana
 01.10 : Mouda-wala
 02.30 : Oujouh
 03.10 : Tinoubka
 03.40 : Waadi saïson
 04.10 : Chouk Sedra
 05.00 : Ichaa mamlaka
 06.00 : Arrouad



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
 06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hiwat bladi
 06:30:00 : MAGAZINE : CHADA AL ALHANE
 08:55:00 : MINI-SERIE : NCHERKOU T3AM
 09:45:00 : SERIE : Rbib
 10:15:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
 10:55:00 : SERIE : ZHAR ET MRACHA
 11:45:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO
 12:00:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA AN-NASS
 12:35:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
 12:45:00 : INFORMATION : AL AKHBAR
 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 13:30:00 : MAGAZINE : 3ICH LGAME
 13:45:00 : MAGAZINE : STUDIO LIVE
 14:15:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN
 14:30:00 : MAGAZINE : LIL MATBAKHI NOUJOUR
 15:00:00 : INFORMATION : JOURNAL AMAZIGH
 15:15:00 : FEUILLETON : CHAMAL JANOUR
 16:25:00 : FEUILLETON : AL IRT
 16:55:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
 17:40:00 : MAGAZINE : NIDAE
 18:00:00 : FEUILLETON : ROMANSIYAT ACHA3R AL ABYAD
 18:45:00 : MAGAZINE : POP UP
 19:20:00 : MAGAZINE : WACH HNA HOUMA HNA
 20:15:00 : INFORMATION : INFO SOIR
 20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 20:55:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
 21:10:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
 21:15:00 : INFORMATION : AL MASSAIYA
 21:50:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA
 23:30:00 : TELEFILM : Li al azwaj faqat
 01:05:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW
 02:20:00 : MAGAZINE : POP UP
 02:50:00 : MAGAZINE : LAHBIBA OUMMI
 03:35:00 : MAGAZINE : KOULLOUNA ABTAL
 04:30:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : AL HOUB : TASSANOU, TAYRINOU



05h00 MATINALE RADIO AR
 07h00 Matinales Infos
 08h00 « Sabahiyat l akhbar »
 10h00 Matinales Infos (re-diff.)
 11h05 Emission « Hyati »
 12h05 Emission « Eco débat »
 13h00 « Madar l akhbar »
 15h05 Emission « Bissaraha »
 16h00 Edition AR (16-17h)
 17h05 Emission « On S'Dit Tout »
 18h05 Emission « Débrief Rabat »
 19h00 Soir Info : informations en français
 20h00 « Al Akhbar »
 21h35 « Europe Afrique »
 22h05 «Prime »
 23h05 « ahl lfen »
 00h35 « Europe Afrique »



06h30 : Tfou
 08h30 : Téléshopping
 09h25 : La vie secrète des chats : série
 12h00 : Les 12 coups de midi
 13h00 : Journal
 13h40 : Reportages découverte : Magazine
 14h50 : Grands reportages : Magazine
 17h25 : Le docs du weekend : Magazine
 17h50 : 50e inside : Magazine
 19h55 : Météo
 20h00 : Journal
 20h45 : Tirage du loto
 20h50 : Quotidien express
 21h05 : Ninja warrior, le parcours des héros : divertissement
 23h25 : le big bétisier de Noel : divertissement
 01h30 : Programme de la nuit



06h30 : Le 6h30 info
 07h00 : Téléfilm : magazine
 10h00 : Affaire conclue : Magazine
 10h50 : Tout le monde a son mot



à dire : Jeu
 11h20 : Les z'amours : Jeu
 11h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 13h00 : Journal
 13h20 : 13h15, le samedi.. Magazine
 14h00 : Tout compte fait : Magazine
 14h00 : Affaire conclue : Magazine
 17h40 : Joker : Jeu
 18h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 19h50 : Météo
 20h00 : Journal
 20h30 : 20h30 le samedi : Magazine
 21h05 : La fête de la chanson française : divertissement
 23h30 : On est presque... : Magazine
 01h40 : 2000-2020 20 ans d'images inoubliables : Divertissement
 03h40 : Les enfants de la télé
 04h40 : Affaire conclue



06h00 : M6 music
 07h00 : Absolutement stars : divertissement
 10h15 : 66 minutes : grand format : Magazine
 12h45 : Le 12,45
 13h25 : Scènes de ménages : Série française
 14h45 : Chasseurs d'appart
 19h45 : Le 19,45, météo
 20h30 : Scènes de ménages : série française
 21h05 : Stumptown : série
 23h30 : Instinct : série



19h45 : Arte journal
 20h05 : 28 Minutes : Magazine
 20h50 : l'Arche d'alliance, aux origines... : documentaire
 22h25 : Le Pompéi.. documentaire
 23h35 : L'Europe, le berceau de l'humanité ?
 00h30 : Le mystère Méliès
 01h25 : Au royaume des fées : court métrage
 01h45 : Le voyage dans la lune



06h00 : Okoo
 10h45 : Voyages & délices by chef Kelly
 11h20 : L'info outre-mer
 11h30 : Dans votre région : série doc
 12h00 : Le 12-13
 12h55 : Les nouveaux nomades : Magazine
 13h35 : Samedi d'en rire : divertissement
 15h15 : Les carnets de Julie avec Thierry Marx : Magazine

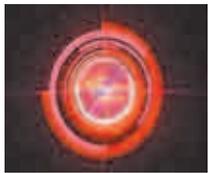


16h15 : Les carnets de julie : Magazine
 17h15 : Trouver l'intrus : Jeu
 17h55 : Questions pour un champion : Jeu
 19h00 : Le 19-20
 20h05 : Jouons à la maison : Jeu
 20h35 : Tout le sport
 21h05 : Meurtres à Granville : Téléfilm
 22h35 : Meurtres à Granville : Téléfilm
 00h20 : Rendez-vous avec Julien Clerc
 02h20 : Le grand concours des régions
 04h50 : Les matinales

D I M A N C H E



07.00 : Lecture du Saint Coran
 07.10 : Tinoubka
 07.40 : Ichaa Mam-laka
 08.40 : Al Aouda
 09.40 : Amouddou
 10.10 : Amouddou
 10.40 : Chouk
 Sedra
 11.30 : Nadi Al Marah
 12.30 : Oujouh Midelt
 13.00 : JT Addahira + Météo
 13.20 : Chououn Barlamania
 14.00 : JT en Amazigh
 14.20 : JT en Espagnol
 14.40 : Stand up
 16.50 : Domou warda
 17.20 : Domou warda
 18.00 : Canal Atlas
 19.00 : JT en français
 19.20 : Aalam Ryadi
 20.00 : Alboyout Assrar
 21.00 : JT Principal + Météo



21.50 : 45 min
 22.50 : Une heure en enfer
 23.50 : Dernier bulletin d'information
 00.10 : Alboyout Assrar
 01.10 : Canal Atlas
 02.10 : Al Aouda
 03.10 : Tinoubka
 03.40 : Oujouh Midelt
 04.10 : Chouk
 Sedra
 05.00 : Ichaa mam-laka
 06.00 : Amouddou
 06.30 : Amouddou



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
 06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hiwat bladi
 06:30:00 : DOCUMENTAIRE : Charayine al ard : ighram
 07:20:00 : DOCUMENTAIRE : Rihab attarikh : Rabk al haj al maghribi
 08:35:00 : MAGAZINE : DAR WA DECOR
 09:35:00 : MAGAZINE : POP UP
 10:05:00 : SERIE : Rbib
 10:30:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
 11:10:00 : SERIE : ZHAR ET MRACHA
 12:05:00 : MAGAZINE : SAHATNA JMI3
 12:35:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
 12:45:00 : INFORMATION : AL AKHBAR
 13:30:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 13:45:00 : MAGAZINE : KHIR LBLAD
 14:00:00 : MINI-SERIE : NCHERKOU T3AM
 15:00:00 : INFORMATION : JOURNAL AMAZIGH
 15:10:00 : FEUILLETON : CHAMAL JANOUB
 16:25:00 : FEUILLETON : AL IRT
 16:55:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
 18:10:00 : MAGAZINE : 3ICH LGAME
 18:35:00 : MAGAZINE : L'école des fans
 19:30:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO
 19:40:00 : MAGAZINE : MA3A RAMDANI
 20:15:00 : INFORMATION : INFO SOIR
 20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 20:55:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
 21:10:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
 21:15:00 : INFORMATION : AL MASSAIYA
 21:50:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES
 23:10:00 : LONG METRAGE : YA KHAYL ALLAH
 01:05:00 : TELEFILM : Sir al arsa
 02:35:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA
 04:15:00 : MAGAZINE : AHSANE PATISSIER



05h00 MATINALE RADIO AR
 07h00 Matinales Infos
 08h00 « Sabahiyat l akhbar »
 10h00 Matinales Infos (re-diff.)
 11h05 Emission « ahl lfen »
 12h05 Emission « Débrief Rabat »
 13h00 « Madar l akhbar »
 15h05 Emission «Bissaraha»
 16h00 Edition AR (16-17h)
 17h05 « Prime DirMechrou3ek »
 18h05 Emission « Europe Afrique »
 19h00 Soir Info : informations en français
 20h00 « Ghorfat l akhbar »
 21h35 « Maa Maghreb min washington »
 22h05 Emission «L'Match»
 23h00 « Soir Infos ar »
 23h35 « Maa Maghreb min washington »
 00h05 «Fil iktissad»



06h30 : Tfo
 10h15 : Auto moto
 11h05 : Téléfoot : Magazine
 12h00 : Les 12 coups de midi
 13h00 : Journal
 13h40 : Reportages découverte : Magazine
 14h50 : Grands reportages : Magazine
 16h10 : Les docs du week-end : Magazine
 17h15 : Sept à huit life : Magazine
 18h20 : Sept à huit : Magazine
 19h55 : Météo
 20h00 : Journal
 21h05 : Seul sur Mars : Film
 23h50 : La mort dans la peau : Film
 01h55 : Programme de la nuit.



06h05 : Pays et marchés du monde
 06h25 : Tout le monde veut prendre sa place
 07h20 : Affaire conclue
 08h10 : Rencontres à XV : Magazine



08h30 : Emissions religieuses
 08h45 : Islam
 09h15 : A l'origine
 10h00 : Présence protestante
 10h30 : Le jour du Seigneur
 11h00 : Messe
 11h55 : Parole inattendue
 12h05 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 13h00 : Journal
 13h20 : 13h15, le dimanche
 15h10 : Vivement dimanche : Magazine
 15h55 : Vivement dimanche prochain : Divertissement
 16h55 : Affaire conclue : Magazine
 17h40 : Affaire conclue : la chasse aux objets : Magazine
 18h35 : Les enfants de la télé : Divertissement
 19h50 : Météo
 20h00 : Journal
 20h30 : 20h30, le dimanche : Magazine
 21h05 : 3 billboards, les panneaux : Film
 23h00 : Kings : Film
 00h25 : Le pitch cinéma
 00h35 : Histoires courtes
 01h05 : Bivouac
 02h05 : Affaire conclue
 02h50 : Affaire conclue
 03h45 : Courant d'art
 01h05 : Tout le monde veut prendre sa place
 04h55 : Les z'amours



06h00 : M6 music
 07h50 : M6 bou-tique
 10h50 : Turbo : Magazine
 12h30 : Sport 6 : Magazine
 12h45 : Le 12.45
 13h20 : Scènes de ménages : Série
 13h55 : Recherche appartement ou maison : Magazine
 15h40 : Maison à vendre : Magazine
 17h25 : 66 minutes : Magazine
 18h40 : 66 minutes : grand format : Magazine
 19h45 : Le 19.45, météo
 20h25 : E=M6 : Magazine
 21h05 : Zone interdite : Magazine
 23h10 : Enquête exclusive : Magazine



19h45 : Arte journal
 20h10 : Vox pop : Magazine
 20h40 : Karambolage
 20h55 : Arlington Road : Film



22h50 : Bugatti l'ivresse de la vitesse : Documentaire
 23h45 : L'héritage de Pina Bausch : Documentaire
 00h40 : Andras Schiff joue Bach, Beethoven et Schubert
 01h45 : Une si belle famille : Série



06h00 : Okoo
 08h20 : Dimanche okoo
 10h45 : Nous, les Européens
 11h20 : L'info outre-mer
 11h30 : Dimanche en politique dans votre région
 12h10 : Dimanche en politique
 12h55 : Les nouveaux nomades : Magazine
 13h35 : Le cave se rebiffe : Film
 15h15 : Thalassa : Magazine



16h10 : Les nouveaux nomades : Magazine
 17h15 : 8 chances de tout gagner : Jeu
 17h55 : Le grand Slam : Jeu
 19h00 : Le 19-20
 10h05 : Stade 12 : Magazine
 21h05 : Les enquêtes de Morse : Série
 22h35 : Les enquêtes de Morse : Série
 00h10 : Les enquêtes de Vera : Série
 03h10 : Samedi d'en rire : Divertissement
 04h40 : Les matinales

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels: rempart contre l'infoc

Commission de l'orthographe de la presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriam Kammich

Sport

Le Bayern s'adjuge le Mondial des clubs

Sixième trophée en un an pour les Bavarois

Benjamin Pavard a offert jeudi au Bayern Munich un Grand chelem extraordinaire de six titres consécutifs en moins d'un an, en marquant l'unique but de la finale du Mondial des clubs au Qatar contre les Tigres de Monterrey (1-0).

Les Allemands rejoignent dans l'Histoire le FC Barcelone de 2009, la seule équipe avant eux à avoir gagné la même année coupe, championnat et supercoupe nationale, Ligue des champions, supercoupe d'Europe et Mondial des clubs.

"Nous avons écrit l'Histoire, on se souviendra longtemps de notre équipe", a lancé Robert Lewandowski au coup de sifflet final: "Décrocher six titres consécutivement est quelque chose de très spécial. Je pense que c'est l'un

des plus grands exploits possible en football".

Impuissants pendant une heure face à des Mexicains accrocheurs en défense et rapides en contre, les champions d'Europe ont été délivrés par un but de leur champion du monde français Pavard (1-0, 59e).

Le défenseur de 24 ans a repris seul face au but vide un ballon adressé de la tête par Lewandowski, vainqueur d'un duel aérien contre le gardien des Tigres.

Sans complexes, les Tigres ont vainement essayé de sortir les griffes en contre, sous l'impulsion de leur buteur André-Pierre Gignac, qui a très souvent décroché en milieu de terrain pour récupérer les ballons et construire le jeu.

"Nous avons joué la tête haute", s'est félicité le défenseur Carlos Salcedo, "nous sommes

épuisés après ce match, c'était un adversaire très coriace. J'espère que nous aurons une autre occasion de jouer contre eux".

Parmi les records de ce Bayern Munich hors norme, l'entraîneur Hansi Flick en a établi un qui risque de durer très longtemps: nommé coach en novembre 2019 après le limogeage de Niko Kovac, il vient de remporter six titres en 68 matches seulement sur le banc, soit plus de titres que de défaites (cinq) depuis sa prise de fonction.

Pour le Bayern, c'est la deuxième victoire après 2013 dans cette compétition sous sa forme moderne. Et la huitième consécutive d'une équipe européenne.

Les deux derniers jours avant la finale avaient pourtant été porteurs de mauvaises nouvelles, avec les forfaits de deux joueurs ma-

jeurs: mercredi, le défenseur central Jérôme Boateng avait été autorisé à rentrer en Allemagne, à la suite du décès de son ex-petite amie, une top model de 25 ans retrouvée morte dans son appartement à Berlin.

Et quelques heures plus tard, l'attaquant Thomas Müller, une pièce majeure de l'équipe, a appris que son dernier test de coronavirus était positif. Immédiatement

placé à l'isolement, il n'a évidemment pas joué contre les Tigres.

Flick a dû remodeler son équipe, en remplaçant Boateng par Lucas Hernandez en charnière centrale, et en alignant ensemble trois ailiers de métier: Leroy Sané et Kingsley Coman à leurs positions naturelles, et Serge Gnabry à contre-emploi, dans un rôle axial de numéro 10 meneur de jeu dont il s'est correctement acquitté.



Al-Ahly, troisième

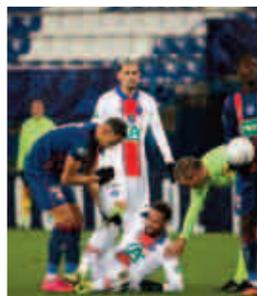
Le champion d'Afrique Al-Ahly (Egypte) a remporté jeudi le match pour la troisième place du Mondial des clubs au Qatar, en battant aux tirs au but (0-0, 3 tab à 2) les Brésiliens de Palmeiras.

Éliminé en demi-finale par le Bayern Munich (2-0), Al-Ahly se classe troisième de ce tournoi pour la deuxième fois de son histoire, après 2006.

Après un match animé mais sans buts, le règlement prévoyait une séance de tirs au but à la fin du temps réglementaire, sans prolongation.

Neymar forfait pour Barcelone

Le PSG ressasse sa malédiction



Il trépigait de retrouver son ancien jardin: blessé à un adducteur, Neymar a dû faire une croix sur ses retrouvailles avec le FC Barcelone, mardi en Ligue des champions, laissant le Paris SG en proie à ses vieux démons.

Les examens médicaux pratiqués jeudi ont confirmé la crainte que l'entraîneur Mauricio Pochettino, la veille, refusait d'évoquer.

Le N.10 brésilien souffre d'une "lésion du long adducteur gauche"

qui le rend indisponible "environ quatre semaines", a indiqué son club.

Adieu le 8e de finale aller de C1. Il lui reste le mince espoir de disputer la manche retour au Parc des princes, en cas de guérison rapide, le 10 mars.

"La tristesse est grande, la douleur immense et les pleurs constants. Encore une fois, je m'arrête de faire ce que j'aime le plus dans la vie, jouer au football", a réagi le Brésilien sur Instagram.

Son ambition de briller au Camp Nou, où il a joué quatre saisons (2013-2017), face à son ami Lionel Messi, qu'il rêve d'attirer dans la capitale l'été prochain, a donc pris fin dans le froid glacial de Caen (L2), lors d'un 32e de finale de Coupe de France (1-0).

A la suite d'un contact avec le défenseur Steeve Yago, "Ney" a quitté le terrain, grimaçant, à la 57e minute. Après quelques mots avec Pochettino et Kylian Mbappé, qui allait le remplacer, il a disparu en

direction des vestiaires, en boitant.

Après le match, Pochettino a balayé l'éventuelle critique sur la nécessité de le faire jouer face au 11e de Ligue 2. "Je n'ai pas de regrets. Il était en condition parfaite", a-t-il assuré.

Mais jeudi matin, la presse des deux côtés des Pyrénées s'inquiétait pour son état de santé. "Alarme Neymar", a écrit As en Espagne, alors que Le Parisien évoquait "l'ombre de la malédiction".

Tous ont en tête le long historique d'absences de Neymar, souvent touché à cette période de l'année.

Il a raté trois des six huitièmes de C1 que le PSG a joués depuis son recrutement à prix d'or (222 millions d'euros) en 2017, en raison de blessures à une cheville ou à un pied.

Ses indisponibilités en 2018 (Real Madrid) et 2019 (Manchester United) ont nourri auprès des supporters l'idée qu'une malédiction

poursuivait le PSG, à chaque fois éliminé.

Mais l'épopée qui a suivi la saison suivante, conclue par la finale perdue face au Bayern Munich (1-0) en août dernier, devait avoir chassé ces démons, d'autant que "Ney" brillait dans son rôle de meneur de jeu.

Le Brésilien n'a joué que 103 des 191 rencontres disputées par son équipe depuis son arrivée, a relevé le statisticien Opta. Il compte ainsi plus d'absences que de buts (83).

C'est tout le paradoxe d'une star indispensable sur le terrain, mais qui trop souvent reste sur la touche.

Le PSG continue de compter sur lui. A 29 ans, l'ancien de Santos répète à l'envi son bonheur d'être à Paris. Les négociations pour la prolongation de son contrat expirant en 2022 vont bientôt aboutir, selon plusieurs médias.

Mais aujourd'hui, Pochettino va devoir faire sans. Après Angel

Di Maria, touché à une cuisse dimanche à Marseille, le technicien argentin voit un deuxième de ses "Quatre fantastiques" fauché en plein élan.

Neymar était sûrement son joueur le plus en forme. Nommé parmi les trois candidats au trophée de joueur du mois de janvier en Ligue 1, "Ney" a été décisif lorsqu'il a fallu sortir les Parisiens d'une situation compliquée dans leur groupe de C1.

Son doublé sur le terrain de Manchester United (3-1), suivi par un triplé contre Basaksehir (5-1), ont propulsé le PSG vers une première place presque inespérée, en décembre.

En son absence, "Poche" laissera les clés de l'attaque à Kylian Mbappé ou Mauro Icardi. Mais avant de penser à Barcelone, il y a un match de championnat contre Nice samedi, où l'Argentin espère ne pas recroiser le chat noir qui semble avoir repris ses quartiers au Parc des princes cette saison.

Coupe de la Confédération

Matches à la portée du Raja et compliqué pour le TAS

Ligue des champions

WAC-Kaizer Chiefs n'aura pas lieu ce samedi

Place à la Coupe de la Confédération. Les deux clubs marocains, le Raja et le TAS, aborderont ce dimanche le match aller du tour barrage débouchant sur la phase de poules. Les Verts se produiront au Complexe sportif Mohammed V à Casablanca à partir de 17 heures pour donner la réplique à la formation tunisienne de Monastir, alors que le TAS évoluera loin de ses bases où il sera attendu de pied ferme par les Zambiens de FC Nkana.

Le Raja retrouve la C2, épreuve qui lui réussit fort bien, mais il faut franchir le cap de Monastir en vue d'envisager la suite sous de bons auspices. Les Verts qui devaient entrer jeudi en concentration à Skhirat ont dû attendre jusqu'à vendredi, le temps de recevoir les autorisations des autorités de la province après les résultats des tests PCR de la Covid-19.

Hormis ce pépin, l'équipe affiche un mental au beau fixe et les joueurs se disent décidés à réussir pleinement ce premier acte où ils seront sommés de gagner mais surtout de ne pas encaisser de but face à un adversaire qui, certes, n'a pas l'acabit des gros morceaux du football tunisien mais qui doit sa présence dans cette compétition à sa victoire en finale de Coupe de Tunisie aux dépens de l'Espérance. Ce néophyte de l'épreuve, dont le séjour à Casablanca a été pris en charge par l'entraîneur du Wydad, le Tunisien Fouzi Benzarti, s'est qualifié à ce tour après avoir pris le meilleur sur les équipes éthiopienne de Fasil Ke-



tema et libyenne d'Al Ahli de Tripoli.

Il y a lieu de rappeler le gain de cause obtenu par le Raja qui avait réclamé que son match contre les Tunisiens de Monastir ne soit pas sifflé par l'arbitre algérien Lahlou Benbrahim. C'est ce même arbitre qui avait officié lors du fameux match du second tour de la Ligue des champions entre le Raja et l'équipe sénégalaise de FC Teungeth. Rens contre que les Verts avaient perdue suite à une pelouse impraticable, sauf aux yeux de l'arbitre précité, à cause des fortes précipitations qui s'étaient abattues sur Casablanca. Pour ce premier acte de Raja-Monastir, la Confédération africaine a désigné un autre arbitre algérien, Abid Charef.

En ce qui concerne le second re-

présentant du football national en Coupe de la CAF, le TAS, sa mission ne sera pas facile ce dimanche à 14 heures devant Nkana FC. Après avoir franchi avec succès les étapes des Gambiens de Gamtel et des Béninois d'Adjobi, le locataire de la D2 a hérité cette fois-ci d'un habitué du concours. La tâche est ardue, mais ça reste jouable malgré un long voyage qui a duré un peu plus de 30 heures entre Casablanca et Lusaka, et un déplacement en bus devant durer en principe 7 heures pour un trajet de quelque 360 kilomètres.

Il y a lieu de souligner que la Renaissance de Berkane, tenante du titre, est qualifiée d'office à la phase de groupes. La RSB devra affronter, mercredi prochain à Doha pour le compte de la Super Coupe

d'Afrique, la formation égyptienne d'Al Ahly, fraîchement auréolée de sa troisième place au Mondial FIFA des clubs.

A noter qu'en Ligue des champions, le match qui aurait dû opposer ce samedi le WAC aux Sud-Africains de Kaizer Chiefs pour le compte de la première journée du groupe C, n'aura pas lieu en cette date. La FRMF avait saisi la Confédération africaine de football via un communiqué adressé à la commission d'organisation des compétitions interclubs de la CAF « l'informant de la décision des autorités marocaines de ne pas autoriser le match WAC/Kaizer Chiefs pour des raisons sanitaires, suite à l'évolution récente de la pandémie de la Covid-19 ».

Mohamed Bouarab

Divers

Botola Pro D1...

Voici le programme de la 6^è journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football, qui se déroulera samedi, dimanche, mardi et mercredi prochains :

Programme

6^{ème} journée

Samedi

15h00 : HUSA-MAT

17h15 : IRT-RCCZ

19h30 : DHJ-RCAZ

Dimanche

15h00 : SCCM-MCO

17h15 : OCS-MAS

19h30 : CAYB-RSB

Mardi 16 février

19h30 : WAC-FUS

Mercredi 17 février

19h30 : ASFAR-Raja

...Et Pro D2

Voici le programme de la 10^è journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, qui sera disputée à partir de 15h00 :

Samedi

JSS-KAC

RAC-CJBG

WST-WAF

Dimanche

CAK-OCK

ASS-SM

UTS-OD

Jeudi 18 février

KACM-TAS

A noter que le match RBM-IZK devait avoir lieu vendredi.

Sport pour tous

La Fédération Royale marocaine du sport pour tous (FRMSP) a mis en place son nouveau Comité directeur, à la suite de l'assemblée générale électorale, qui s'est tenue samedi dernier au Palais des sports du Complexe sportif Prince Moulay Abdellah à Rabat.

Le nouveau comité directeur, présidé par Nezha Bidouane, se compose de 15 membres, avec une large représentation féminine (8 femmes), a indiqué jeudi la FRMSP dans un communiqué.

Voici, par ailleurs, la composition du nouveau Comité directeur :

Présidente : Nezha Bidouane (Rabat)

1^{ère} Vice-Présidente : Rabia Saadouni (Kénitra)

2^{ème} vice-président : Said Belal-lam (Casablanca)

Secrétaire général : Mohamed Nouama (Rabat)

Secrétaire général adjoint : Hayat Tedmiri (Errachidia)

Trésorier général : Abdelaziz Bis-bis (Arfala-Azila)

Trésorier général adjoint : Latifa Belmekki (Taza)

Les membres : Lhoucine Akarajay (Imouzzer Kandar), Souad Ya-coubi (Casablanca), Abdelmajid El Majdoub (Rabat), Siham Ben Addi (Casablanca), Lahcen Ayoub (Guel-mim), Amal Fouanis (El Kelaâ des Straghna), Farid Oumghar (Bou-znika) et Meryem Ababak (Bir Guendouz).

Le MAT renforce ses rangs au mercato hivernal



Le Moghreb Athlétique de Tétouan (MAT) a recruté quatre joueurs, afin de renforcer ses rangs.

Le club a ainsi signé un contrat professionnel de deux saisons avec le défenseur Rochdi Oulad Abdelouhab (26 ans), pur produit de l'école du MAT.

Il s'est également attaché les services de l'ancien joueur du Wydad Athletic Club, Abdellatif Noussair, jusqu'à la fin de la saison en cours. Abdellatif Noussair (30 ans) pourrait être d'une grande utilité pour le club tétouanais, en raison de sa longue expérience.

Après le vide laissé par le départ de l'attaquant nigérian Tony

Eidjomariégwe, vers le club soudanais d'Al Merrikh, le MAT a renforcé sa ligne d'attaque en recrutant Anas Jabroun, 23 ans.

Le MAT a aussi signé un contrat professionnel de trois saisons et demie avec l'international camerounais Asana Nah Innocent, 20 ans, meneur de jeu et ailier gauche, afin de renforcer le front offensif de l'équipe.

Le Moghreb Athlétique de Tétouan, 9^è du Botola Pro avec 6 points après cinq journées, affrontera ce samedi Hassania d'Agadir, avant d'accueillir l'Olympique de Safi le 20 février. Quant à la Coupe du Trône, le MAT affrontera Chabab Atlas Khénifra le 3 mars, en 8^è de finale.

Le monde du skate célèbre sa diversité dans le sillage de Black Lives Matter

Qu'ils sortent d'un marchand de tacos ou d'un bar, les rares fêtards du centre de Houston ne prêtent pas attention aux figures de skate qu'exécutent ce jour-là Jerahn Thomas et ses copains.

Bonnet vissé sur la tête, le jeune homme noir de 25 ans jubile pourtant: "C'est une véritable page d'histoire que nous vivons depuis quelques mois".

Il parle d'une des dernières couvertures du magazine de référence de son sport, Thrasher.

Trente-deux skateurs américains aux origines afro-américaines partagent la Une et la dernière page du numéro de septembre 2020. Aucun titre n'accompagne cette mosaïque de portraits. Ces photos suffisent à faire passer un message: le monde du skate doit mettre en avant ses couleurs.

"Le mouvement Black Lives Matter (BLM) a mis en lumière l'importance des skateurs de couleur", se félicite Neftalie Williams, chercheur à l'Université de Californie du Sud (USC). "Ils ont pourtant toujours été présents et méritaient leur mise en avant depuis longtemps".

Le sport pourrait ainsi enfin se départir de son cliché de hobby pour ados blancs des banlieues des classes moyennes et supérieures qui lui colle à la planche.

Jerahn Thomas a souffert de cette image injustifiée. "J'ai entendu mille fois de la part de personnes n'ayant jamais mis les pieds dans un



skatepark qu'il s'agissait d'une activité pour Blancs".

Dans l'espoir de se faire repérer par une marque du milieu, dans la nuit de la plus grande ville du sud des Etats-Unis, il filme les figures de son ami Jordan Miles.

De belles dreadlocks sur les épaules, ce dernier abonde dans son sens, entre deux sauts sur un tremplin improvisé: "Les personnes issues de ma communauté m'ont souvent dit de faire plutôt du basket-ball", un sport associé aux Noirs.

Devenu designer, l'ancien champion afro-américain Alphonzo Rawls

(qui a été en couverture de Thrasher dès 1992) a pris part au combat en commercialisant une board où figurent des dizaines de noms de skateurs noirs qui l'ont influencé. Au milieu, en caractères rouges, le mot "merci".

En novembre, c'est au tour du magazine britannique Skateism de se consacrer à l'histoire de neuf skateurs de couleur à travers le monde, de l'Afrique du Sud au Brésil.

"Après avoir vu ce qui s'est passé cette année avec le mouvement BLM, nous avions le sentiment qu'il nous fallait faire quelque chose", explique l'éditorial du journal.

Lui-même noir et ancien skateur, le doctorant Neftalie Williams a revêtu les habits de rédacteur en chef invité pour ce numéro. Il prépare un livre issu de sa thèse "sur l'histoire des skateurs noirs et marrons [terme utilisé aux Etats-Unis pour désigner les personnes d'origines sud-américaines, NDLR] dans le sport d'élite américain".

Avant ses recherches, les publications académiques n'évoquaient aucun "skateur de couleur", regrette-t-il. "Il manquait l'histoire de ces personnes qui ont contribué à amener la culture du skateboard aux Jeux

olympiques et à en faire le phénomène populaire d'ampleur qu'il est devenu. C'était désespérant".

Pourtant, le monde de la planche à roulettes a toujours été un véritable melting-pot. Dans un parc à skate de Houston, le talentueux Dallis Thompson, 33 ans, se souvient de ses premiers "slides" sur des rampes, à Long Beach, près de Los Angeles, entouré de "personnes de toutes origines: hispaniques, asiatiques, indiennes...". L'Afro-Américain, qui vit de petits boulots depuis toujours, ne voit aucune révolution dans la Une de Thrasher: "Il y a tellement de personnes qui ne sont pas valorisées à leur juste valeur dans notre domaine... Pourquoi se focaliser sur 32 d'entre elles à cause de leur couleur?"

Co-auteur d'une étude (Beyond the Board: Findings from the Field) qui prend en compte l'éthnie, l'origine culturelle ou le sexe des skateurs, Neftalie Williams est convaincu que ces marques d'identité sont à prendre en considération, même si ces groupes hétérogènes se sentent unis, "marginés et minoritaires parce que skateurs".

Pour beaucoup, trouver un skate-park permet de quitter leur quartier populaire. "Là où j'ai grandi, c'était facile de mal tourner. Le skate-board m'a évité cela et m'a aidé à garder le droit chemin. C'est une des raisons pour lesquelles j'aime skater. Ça m'a tenu à l'écart d'endroits sombres", conclut Dallis Thompson.

Tarte choco-framboise

Ingrédients pour 4 personnes

350 g de pâte sablée
500 g de framboises
165 g de sucre semoule
175 g de chocolat de Madagascar
175g de chocolat lacté de Côte d'Ivoire
2 g d'agar-agar
Un peu de beurre

Préparation de la recette

Allumer le four à 150 °C. Etaler la pâte et en garnir 4 moules beurrés. Enfournier les fonds de tarte 10 minutes. Puis les retirer du four et les laisser refroidir.

Hacher finement les deux chocolats. Rincer 300 g de framboises, les égoutter, les écraser à la fourchette, les mettre dans une casserole avec 40 g de sucre, porter à ébullition et laisser cuire 2 minutes. Verser le tout sur les chocolats hachés, mélanger, verser et étaler sur les fonds de tarte. Lisser la surface et laisser refroidir.

Ecraser 100 g de framboises, ajouter le sucre restant et l'agar-agar, faire juste chauffer, verser la préparation sur la ganache framboise-chocolat. Laisser refroidir.

Répartir dessus les framboises restantes, parsemer la surface de chocolat noir râpé et servir aussitôt.



Au Canada, un artiste de la "raquette à neige" fait sensation

Immenses fresques dessinées dans des champs et lacs enneigés de l'Ontario ont récemment attiré l'attention des internautes: ces œuvres ont été créées avec des raquettes de neige par un retraité canadien qui cherchait à échapper au confinement, a-t-il raconté mercredi à l'AFP.

Kim Asmussen, ancien directeur d'école, a eu l'idée de ces œuvres d'art géantes l'an dernier: en faisant des recherches sur les sculptures sur neige, il a découvert les monumentales créations "d'art de neige" avec raquettes de l'artiste Simon Beck dans le parc de Banff (ouest du Canada).

"Je me suis dit, peut-être que je peux en faire autant", se souvient M. Asmussen, 62 ans, heureux d'avoir trouvé un moyen de concilier activité mentale et physique pendant la pandémie.

L'exercice requiert de la méthode "parce qu'une fois que vous avez fait une trace dans la neige, vous ne pouvez plus l'effacer".

"Je commence en dessinant une forme -un hexagone, un carré ou un triangle- puis je trace des lignes ou des cercles qui les traversent", explique-t-il.

L'artiste s'aide de logiciels de dessin et des sites Internet spécialisés pour localiser les meilleurs emplacements. Une fois sur le terrain, il utilise une boussole, des cordes, des bâtons et se fait aider par une équipe d'amis et d'étudiants équipés eux aussi de raquettes pour écraser la neige en formant d'immenses formes géométriques en relief.

Une fresque prend de quelques heures à plusieurs jours de travail, selon la taille et la complexité des motifs. Depuis qu'il a commencé l'an dernier, Kim As-



mussen a réalisé une vingtaine d'œuvres sur des champs ou des lacs gelés autour de sa ville de Schreiber, à environ 1.200 km au nord-ouest de Toronto, sur les rives du Lac Supérieur. La plus grande mesurait 400 mètres de long.

Avant que la prochaine chute de neige n'efface ses créations, M. Asmussen les immortalise en les photographiant et en les filmant par drone. Il les diffuse ensuite sur son compte Facebook, où elles ont attiré l'attention de nombreux internautes et de plusieurs médias. Selon lui, seule une poignée d'artistes s'adonnent à la pratique de "l'art sur neige avec raquettes".

"Ça commence seulement à décoller", note-t-il, espérant que son exemple fera des émules.

Il aimerait pouvoir associer plusieurs écoles de la région à ses œuvres, voire créer un festival d'art de la raquette à neige. Il cherche en attendant des emplacements près de l'autoroute transcanadienne pour que ses futures réalisations puissent être vues par les automobilistes et routiers de passage.